

# L'UNOPS ENSEMBLE LE MONDE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015



 UNOPS



# L'UNOPS ENSEMBLE LE MONDE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015

# TABLE DES MATIÈRES

## L'UNOPS



Avant-propos de la Directrice exécutive	5
<b>À PROPOS DE CE RAPPORT</b>	
Déterminer les aspects pertinents	6
Limites du rapport et qualité des données	8
<b>L'ORGANISATION</b>	
La mission, la vision et les valeurs de l'UNOPS	11
L'approche de l'UNOPS	14
La structure de gouvernance	19
Les activités de l'UNOPS	20
La gestion des risques	21
La prévention de la fraude et autres méfaits	22
L'audit de la performance de l'UNOPS	23
La gestion des fournisseurs	23
<b>LE PERSONNEL DE L'UNOPS</b>	
Le talent et le leadership	24
La diversité et l'égalité	28
La santé et la sécurité	30
Un avenir prometteur	31
<b>Témoignages de membres du personnel</b>	32
	33
	34

## ENSEMBLE



### LES PARTENARIATS

L'importance des partenariats	38
Les principaux partenaires de l'UNOPS	38
La réalisation des Objectifs de développement durable	40
Les investissements sociaux	42
Les ONG et le milieu universitaire	43
<b>Témoignages de partenaires</b>	43
	44

## LE MONDE



### LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2015

#### LE TRAVAIL DE L'UNOPS SUR LE TERRAIN

Des retombées économiques positives	48
La justice et l'inclusion sociales	50
Le renforcement des capacités nationales	50
Faciliter l'accès aux soins de santé	52
Améliorer la sûreté et la sécurité à la suite de conflits	54
Un avenir prometteur	55
	56
	57

### LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesurer l'impact environnemental de l'UNOPS	72
La résistance aux changements climatiques	74
La construction d'infrastructures résilientes	78
Un avenir prometteur	79
	81



Photo : gouvernement  
de la Norvège/Torgeir  
Haugaard

## AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

C'est un honneur de vous présenter le tout premier rapport de développement durable de l'UNOPS. Ce rapport témoigne de la volonté de l'organisation de rendre compte sous un nouvel angle des activités qu'elle mène dans plus de 80 pays, et, ce faisant, de mesurer sa contribution au développement durable.

Je suis d'autant plus fière de souligner qu'il s'agit de l'un des premiers rapports de développement durable élaboré par une entité des Nations Unies conformément au cadre de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. Le cadre de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance représente une norme mondialement reconnue en matière de rapports de développement durable. L'adoption de ce cadre par l'UNOPS atteste de son engagement envers la durabilité, qui est au cœur de sa mission et de ses valeurs.

Cet engagement influence les projets de l'UNOPS du début jusqu'à la fin, et il s'agit d'un aspect de notre travail dont nous sommes très fiers. Il est judicieux d'envisager l'ensemble des activités de l'organisation sous cet angle, et non pas seulement son travail sur le terrain.

Ce rapport reflète l'importance que l'UNOPS accorde à la transparence et la responsabilité comme facteurs d'amélioration de la qualité de son travail. Le fait d'évaluer sa performance, d'assurer le suivi de ses résultats et de rendre compte de ses activités conformément aux normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance permettra à l'organisation de mesurer ses contributions à la durabilité, en plus de nous aider à prendre des décisions éclairées, à perfectionner nos activités et à mieux servir nos bénéficiaires.

À l'avenir, l'UNOPS va améliorer la façon dont l'organisation rend compte de ses résultats afin de mieux mesurer les effets de ses activités. L'évaluation de nos résultats doit se concentrer davantage sur les retombées positives des projets sur les individus et les communautés, et cet ajustement est reflété depuis 2016 dans les nouveaux énoncés de la raison d'être, de la mission et de la vision de l'UNOPS.

L'UNOPS cherche à s'améliorer constamment, et c'est dans cet esprit que l'organisation s'efforce de mesurer et de communiquer au public les effets économiques, environnementaux et sociaux de ses activités ainsi que sa structure de gouvernance. Ce rapport manifeste par conséquent l'engagement continu de l'UNOPS à mettre ses valeurs fondamentales au service du développement durable.

Pendant que le système des Nations Unies poursuit son travail en vue de réaliser les Objectifs de développement durable, il importe de garder en tête qu'un développement réellement durable requiert que les besoins des communautés locales et de tous ceux qui en font partie, femmes et enfants compris, soient au centre de nos activités.

Dans le rapport qui suit, vous trouverez un résumé du travail qu'a effectué l'UNOPS dans le monde en 2015 ainsi que ses principales priorités stratégiques pour l'année 2016.

**GRETE FAREMO**

Secrétaire générale adjointe de l'ONU  
Directrice exécutive de l'UNOPS

# L'UNOPS ENSEMBLE LE MONDE

L'UNOPS croit fermement que la transparence et la responsabilisation mènent à des résultats efficaces et durables. Dans son tout premier rapport de développement durable, l'un des premiers pour une entité des Nations Unies, l'UNOPS vous amène au cœur de ses activités afin de vous montrer comment l'organisation contribue au développement durable à l'échelle mondiale.

Ce rapport, élaboré conformément aux lignes directrices de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (*Global Reporting Initiative – GRI*), présente en détail les activités et les résultats de l'UNOPS pour l'année 2015. Le cadre de l'initiative constitue la principale norme internationale pour l'élaboration de rapports de développement durable, et c'est pour cette raison que l'UNOPS a choisi de s'y référer pour définir le contenu et assurer la qualité de ce rapport. [L'index du rapport de développement durable](#) de l'UNOPS est publié dans un document distinct et contient des références aux exigences de divulgation et raisons pour omissions ainsi que des données complémentaires.

Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'UNOPS. Il sera publié tous les ans.

Ce rapport est un appel à la collaboration. Les objectifs, les réalisations et la viabilité de l'UNOPS sont tous étroitement liés au fait qu'au-delà des frontières, l'humanité tout entière partage une même planète. Il souligne les objectifs de l'organisation, son engagement et ses partenariats en matière de développement durable, ainsi que ses activités qui favorisent la durabilité sociale et environnementale des communautés.

G4-28  
G4-30  
G4-32

Le rapport de développement durable s'ajoute au rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS au Conseil d'administration du Programme des Nations



## L'UNOPS

L'ORGANISATION  
LE PERSONNEL

## ENSEMBLE

LES PARTENARIATS

## LE MONDE

LE TRAVAIL SUR LE TERRAIN  
L'ENVIRONNEMENT

TÉMOIGNAGES  
DE MEMBRES DU  
PERSONNEL

TÉMOIGNAGES  
DE PARTENAIRES

ÉTUDES  
DE CAS

## DÉTERMINER LES ASPECTS PERTINENTS

En 2015, l'UNOPS s'est livré à une analyse approfondie des attentes et opinions de ses partenaires ainsi que des aspects pertinents de ses activités et objectifs en matière de durabilité. Ces aspects servent de base à ce rapport de développement durable, et ils ont été choisis en fonction de leur importance aux yeux de l'UNOPS et de ses partenaires.

En premier lieu, l'UNOPS a dressé un portrait général des principales parties prenantes, internes et externes, à ses activités. Ces partenaires et intervenants ont ensuite été classés par ordre de priorité en fonction de

leurs attentes et de leur capacité à influencer l'UNOPS. Une liste exhaustive des aspects pertinents en matière de durabilité a ensuite été dressée pour l'ensemble de la chaîne de valeur de l'UNOPS, suivie d'une analyse de l'importance de chacun de ces aspects. Ce processus a été effectué conformément aux lignes directrices, normes et méthodologies de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. Ces aspects ont ensuite été placés dans une matrice qui a été validée lors d'un atelier par les principaux intervenants internes de l'UNOPS, qui ont aidé à classer par ordre de priorité chacun des aspects selon leur incidence sur l'organisation et ses activités.

### Les étapes préalables à l'élaboration de ce rapport



G4-18  
G4-19  
G4-24  
G4-25  
G4-26

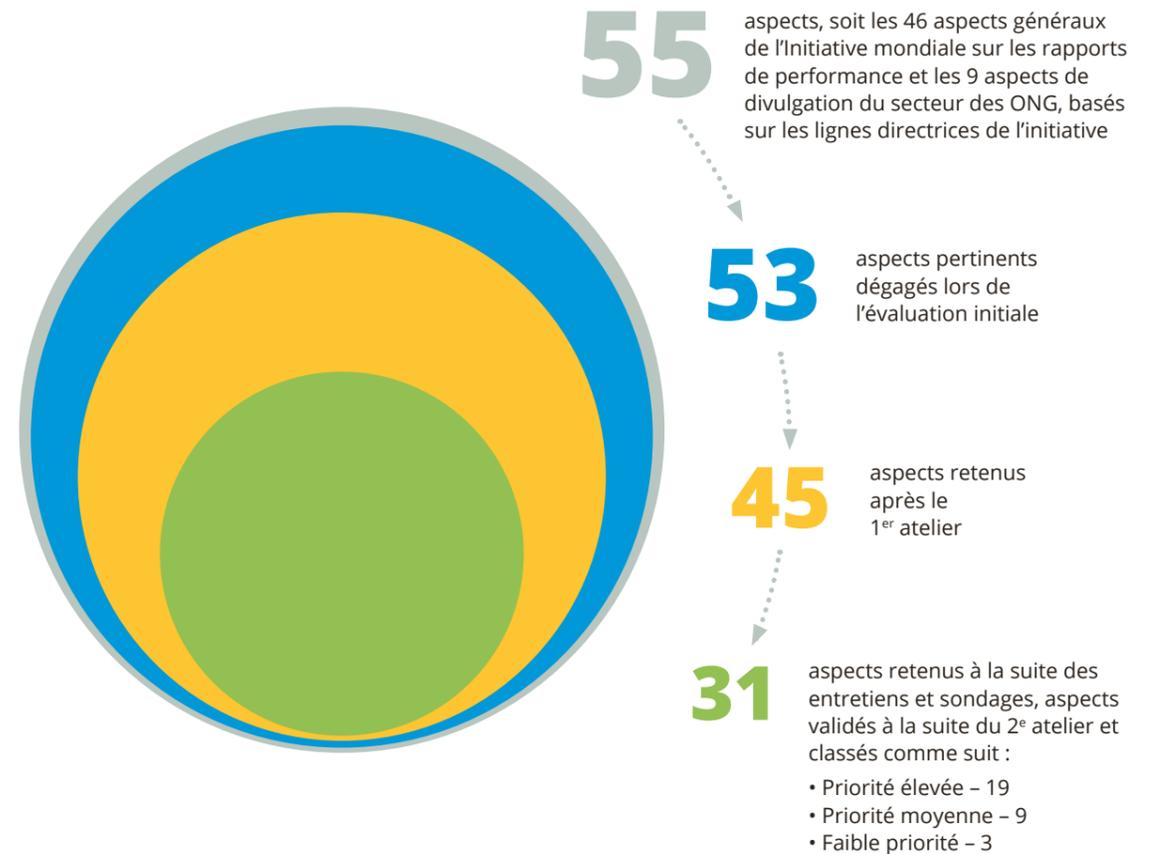
Quatorze entretiens réalisés avec des intervenants internes et trois avec des intervenants externes (un partenaire, un donateur et un fournisseur) ainsi qu'un sondage en ligne auprès des membres du personnel de l'UNOPS ont permis de confirmer les résultats obtenus. Le sondage a été envoyé à 1809 membres du personnel de l'UNOPS en anglais, en français et en espagnol, afin de recueillir leurs points de vue sur les aspects de développement durable essentiels à la bonne gestion de l'organisation. Le sondage a obtenu un taux de réponse satisfaisant de 44 pour cent.

Un deuxième processus similaire a permis à l'UNOPS de passer d'une longue liste de 55 aspects à une liste de 31 aspects pertinents en matière de durabilité. Les résultats du sondage et des entretiens ont été présentés à divers intervenants internes lors d'un second atelier qui a permis de déterminer l'importance de chaque aspect pour l'UNOPS (limites internes) et pour ses activités (limites externes). L'atelier a permis de simplifier et de combiner les résultats en une seule matrice des aspects

pertinents classés selon leur importance pour l'UNOPS et pour ses activités.

Afin d'adapter le cadre de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance au contexte de l'UNOPS, plusieurs aspects jugés pertinents ont été fusionnés. Par exemple, les aspects « transport » et « impact environnemental des services » ont été réunis, tout comme l'ont été « égalité salariale » et « diversité et égalité des chances » ainsi que les aspects « responsabilité économique » et « allocation de ressources », qui ont été regroupés sous « gestion économique responsable ». Finalement, 14 indicateurs liés à la conformité, au règlement des griefs et à l'évaluation des fournisseurs se trouvant auparavant dans les catégories « durabilité environnementale » et « durabilité sociale » ont été regroupés respectivement dans les sous-catégories « conformité », « mécanisme de règlement des griefs » et « évaluation des fournisseurs », toutes trois comprises dans une même nouvelle catégorie.

### Aspects pertinents des activités de l'UNOPS en matière de durabilité



Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Étant donné que la validation a principalement été menée auprès d'intervenants internes, cette matrice présente les éléments que l'UNOPS perçoit comme importants pour les principales parties prenantes externes à ses activités. L'évaluation des aspects pertinents des activités de l'UNOPS a fait partie d'un

processus éclairé, itératif et panorganisationnel de réflexion et d'analyse interne. Ce processus a favorisé la tenue de discussions approfondies sur l'approche de l'UNOPS en matière de durabilité. Au cours des années 2016 et 2017, l'UNOPS va continuer à développer son approche stratégique, à préciser ses objectifs et à mettre en œuvre son plan d'action.

## La matrice des 31 aspects pertinents de l'UNOPS

↑ Perception de l'UNOPS des aspects importants pour ses partenaires

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi</li> <li>• Suivi, évaluation et apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie de retrait et clôture de projet</li> <li>• Communautés locales</li> <li>• Lutte contre la corruption</li> <li>• Conformité</li> <li>• Impact environnemental des services et des transports</li> <li>• Non-discrimination</li> <li>• Santé et sécurité</li> <li>• Gestion économiquement responsable</li> <li>• Achats responsables</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répercussions économiques indirectes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liberté syndicale et droit de négociation collective</li> <li>• Pratiques en matière de sécurité</li> <li>• Effluents et déchets</li> <li>• Impact environnemental des matériaux</li> <li>• Investissements et évaluations en matière de droits humains</li> <li>• Relations employeur/employés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des fournisseurs</li> <li>• Droits des peuples autochtones</li> <li>• Énergie</li> <li>• Émissions</li> <li>• Eau</li> <li>• Coordination avec les partenaires</li> <li>• Lutte contre le travail des enfants, forcé ou obligatoire</li> <li>• Diversité et égalité des chances</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité</li> <li>• Collecte de fonds éthique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Égalité hommes-femmes et respect de la diversité dans la conception et la mise en œuvre de projets</li> <li>• Mécanisme de règlement des griefs</li> <li>• Formation et éducation</li> </ul>

→ Importance pour l'UNOPS

● Faible priorité 3 aspects   ● Priorité moyenne 9 aspects   ● Priorité élevée 19 aspects

## LIMITES DU RAPPORT ET QUALITÉ DES DONNÉES

Ce rapport a pour but de décrire les aspects pertinents en matière de durabilité ainsi que leurs effets organisationnels (limites internes) et leurs effets opérationnels (limites externes). Les « effets organisationnels » renvoient aux activités de l'UNOPS en tant qu'employeur et membre du système de l'ONU, tandis que les « effets opérationnels » renvoient à son rôle de fournisseur de services et aux répercussions de ses activités de projets.

L'UNOPS va baser ses objectifs sur les données recueillies en cette première année. L'organisation va continuer à accroître la qualité et la transparence de ses rapports afin de se doter d'une base solide pour rendre compte de ses résultats en matière de développement durable conformément au cadre de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance.

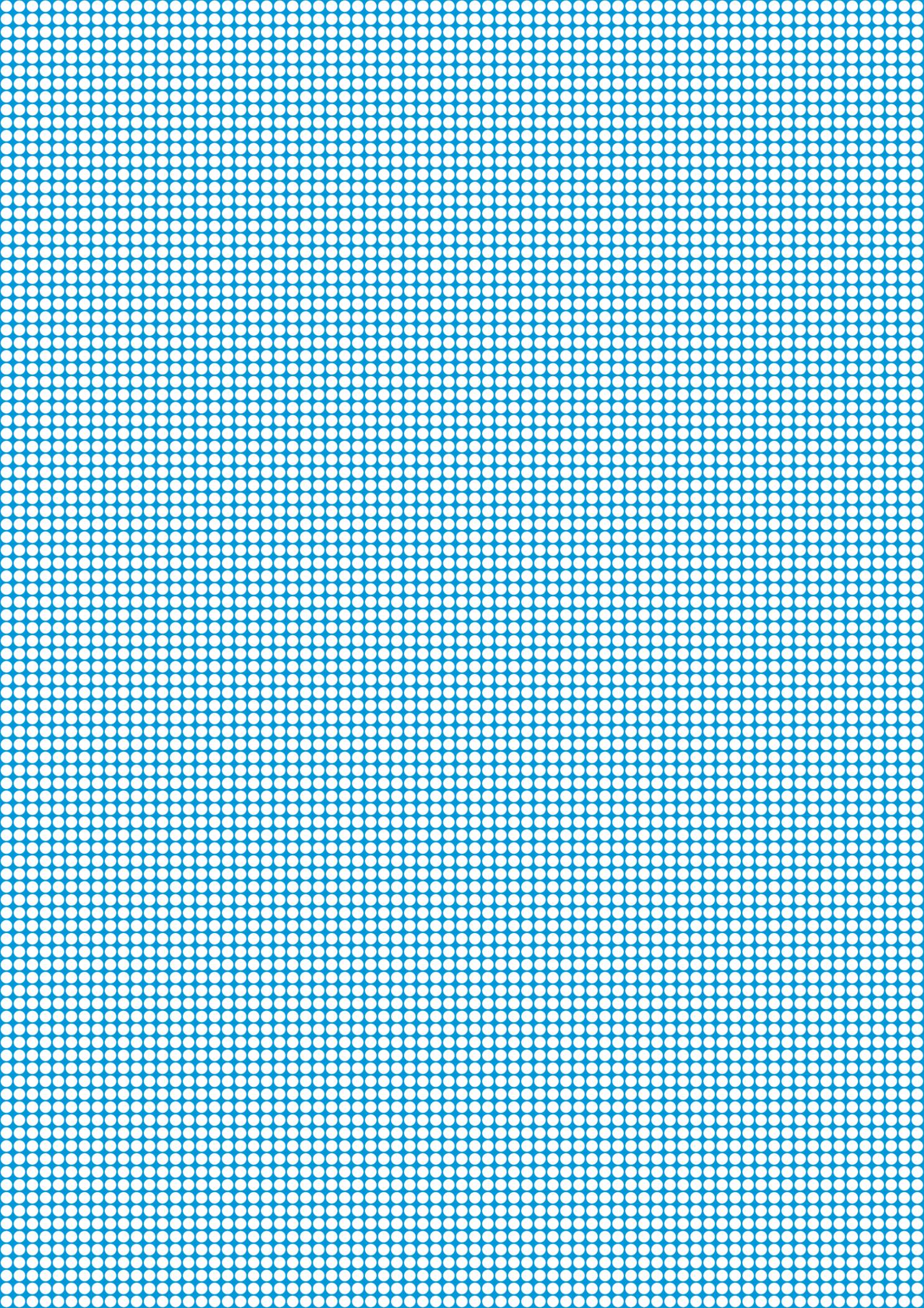
Les données liées aux aspects pertinents présentés dans ce rapport portent sur l'ensemble des bureaux de l'UNOPS (limites internes) et des projets de l'UNOPS (limites externes). La portée de chaque aspect pertinent est mentionnée dans l'index du rapport. Les données liées à l'emploi comprennent quant à elles tous les membres actifs du personnel supervisé par l'UNOPS, mais excluent le personnel des partenaires de l'organisation.

Les principes qui sous-tendent la présentation des données de ce rapport sont décrits dans les directives de l'UNOPS pour la collecte et la présentation des données, et tous les membres du personnel responsables de la collecte de données ont été formés en vue d'assurer l'exactitude des informations de ce rapport.

Si vous avez des questions, commentaires ou suggestions concernant ce rapport, veuillez écrire à l'adresse [sustainability@unops.org](mailto:sustainability@unops.org).

Grâce à sa structure décentralisée, l'organisation œuvre dans plus de 80 pays et fournit des services à un grand nombre de communautés. Ses installations et les membres de son personnel sont donc répartis entre de nombreux lieux d'affectations.

Par conséquent, en 2015, l'UNOPS a renforcé ses procédures de collecte et de consolidation de données internes afin de pouvoir dresser le portrait le plus exact possible de ses activités. En outre, l'organisation a intégré une grande variété d'indicateurs de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance à ses directives pour la collecte et la présentation des données, afin de se conformer à la plus importante norme internationale en matière de rapports de développement durable.



**L'UNOPS**  
ENSEMBLE  
LE MONDE

# L'ORGANISATION

L'UNOPS est un organe opérationnel au modèle d'activités unique au sein du système des Nations Unies. L'organisation estime que des pratiques professionnelles durables sont à la base de son succès et définissent de plus en plus les attentes de ses partenaires. L'UNOPS suit donc un programme clair en matière de prestation de services durables pour l'ensemble de ses activités, un programme qui respecte les plus hautes normes d'excellence internationales.



# LES 15 PRINCIPAUX PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'UNOPS EN 2015

Le siège social de l'UNOPS se situe à Copenhague, au Danemark. Le bureau régional de l'UNOPS pour l'Afrique mène ses activités à partir du siège social, tandis que le bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes est situé à Panama City, au Panama, celui pour le Moyen-Orient à Amman, en Jordanie, celui pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, en Thaïlande et celui pour l'Europe et l'Asie centrale à Genève, en Suisse.

Au sein de ces régions, les membres du personnel de l'UNOPS sont répartis dans des bureaux de pays ou des centres de projets, en fonction de l'importance des activités de l'UNOPS dans le pays. Au total, les membres du personnel de l'organisation sont présents dans plus de 80 pays.

Des bureaux de liaison à Bruxelles, Genève, Nairobi, New York et Washington D.C., ainsi qu'un bureau spécialement consacré au Japon, situé à Copenhague, facilitent la coordination des activités de portée mondiale de l'UNOPS.

**1 MYANMAR**  
 + 🏠 🕊️

**2 AFGHANISTAN**  
 🚚 🕊️ 🏠

**3 SOMALIE**  
 🚚 🕊️ 🏠

**4 SOUDAN DU SUD**  
 🚚 🕊️ + 🏠

**5 PÉROU**  
 🚚 + 🏠

**6 MALI**  
 🕊️

**7 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
 🚚 + 🕊️

**8 ÉTHIOPIE**  
 🚚 + + 🏠

**9 SOUDAN**  
 🚚 + 🏠 🕊️

**10 PALESTINE (ÉTAT DE)**  
 🏠 + 🕊️

**11 RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**  
 + 🕊️

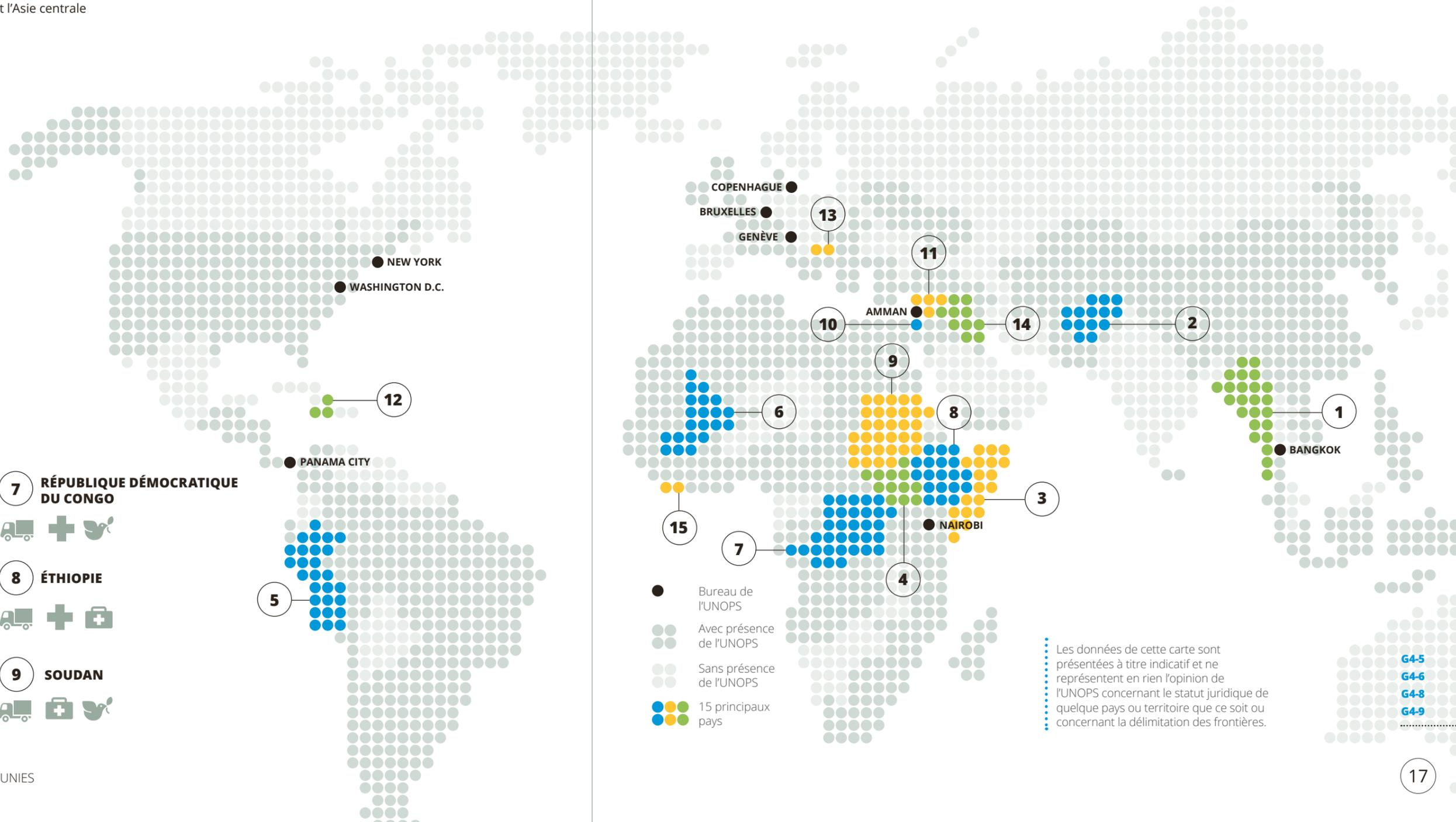
**12 HAÏTI**  
 🚚 + 🏠

**13 SERBIE**  
 🚚 + 🏠

**14 IRAK**  
 + 🕊️ 🏠

**15 LIBÉRIA**  
 🚚 + 🏠

- + SANTÉ
- + SECOURS D'URGENCE ET RELÈVEMENT
- 🕊️ RÉSOLUTION DE CONFLITS, PAIX ET SÉCURITÉ
- 🏠 GOUVERNEMENT, SOCIÉTÉ CIVILE ET RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ
- 🚚 TRANSPORTS ET CONSTRUCTION



● Bureau de l'UNOPS  
 ● Avec présence de l'UNOPS  
 ● Sans présence de l'UNOPS  
 ● 15 principaux pays

Les données de cette carte sont présentées à titre indicatif et ne représentent en rien l'opinion de l'UNOPS concernant le statut juridique de quelque pays ou territoire que ce soit ou concernant la délimitation des frontières.

G4-5  
 G4-6  
 G4-8  
 G4-9

Que leurs besoins soient en matière d'infrastructures, de gestion de projets, d'achats, de ressources humaines ou de services juridiques, les partenaires de l'UNOPS peuvent compter sur le soutien de l'organisation dans la mise en œuvre de projets, notamment dans les domaines humanitaires, de la consolidation de la paix et du développement.

L'UNOPS établit des partenariats avec des donateurs multilatéraux comme d'autres entités des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ainsi qu'avec des gouvernements donateurs et des autorités locales afin de fournir des services essentiels à des millions de personnes, **notamment avec :**



La construction d'écoles et d'hôpitaux ainsi que de ponts et de routes pour en faciliter l'accès



La mise en place de systèmes d'alimentation en électricité dans des communautés auparavant sans accès à l'énergie



L'achat et la distribution de médicaments et d'équipements médicaux



La formation d'enseignants, de journalistes, de professionnels de la santé et de représentants gouvernementaux, notamment en matière d'élections et de préparation aux catastrophes naturelles



La gestion de fonds et l'administration de petites subventions



Le soutien à la coordination de l'aide et des interventions humanitaires en situation de conflit



La promotion de la paix, de la sécurité et de l'état de droit à la suite de conflits grâce à la construction d'infrastructures de soutien



Le soutien à la lutte antimines, à la stabilisation, à la gestion des explosifs et au renforcement des capacités à la suite de conflits



Le soutien au développement durable de villes et de communautés partout dans le monde

## LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DE L'UNOPS



### MISSION

La mission de l'UNOPS consiste à aider les personnes démunies en renforçant la capacité des Nations Unies, des gouvernements et de ses autres partenaires à mener leurs activités en matière de gestion de projets, d'infrastructures et d'achats de manière durable et efficace.

### VISION

La vision de l'UNOPS consiste à améliorer les pratiques de mise en œuvre durables dans les domaines humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix, tout en satisfaisant ou dépassant systématiquement les attentes de ses partenaires.

### VALEURS

Services à autrui

Les valeurs de l'UNOPS reposent sur la Charte des Nations Unies et sur les mandats législatifs de l'Assemblée générale. Elles constituent la base de la culture de l'organisation et sont reflétées dans ses politiques, outils, produits et services. Ces principes démontrent le ferme engagement des membres du personnel de l'UNOPS à fournir des services professionnels, durables et de qualité à autrui.

*Dans le cadre de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2014-2017 de l'UNOPS, un nouvel énoncé sur la raison d'être de l'organisation a été formulé, et la mission ainsi que la vision de l'UNOPS ont été revues en conséquence (voir page 83).*



### LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET L'APPROPRIATION NATIONALE

L'UNOPS respecte et soutient le processus d'appropriation nationale et contribue au renforcement des capacités nationales.



### LES PARTENARIATS ET LA COORDINATION

L'UNOPS est conscient que des partenariats solides et une coordination efficace entre divers acteurs, dont les Nations Unies, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, sont essentiels à l'efficacité et à l'innovation.



### LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET LA TRANSPARENCE

L'UNOPS assume la responsabilité de l'utilisation des ressources que ses partenaires lui confient et de ses contributions à leurs résultats durables.



### L'EXCELLENCE

L'UNOPS estime que pour apporter une valeur ajoutée et contribuer concrètement aux résultats durables de ses partenaires, il est essentiel que ses pratiques et ses résultats répondent à des normes d'excellence internationalement reconnues et soient adaptés aux conditions locales.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La Charte des Nations Unies, qui constitue le traité fondateur des Nations Unies, a été signée le 26 juin 1945. Elle contient un appel général au maintien de la paix et de la sécurité internationale ainsi qu'au respect des droits humains. Les gouvernements qui ont ratifié la Charte doivent agir en conformité avec ses principes.



L'ONU estime que 6,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire au Soudan du Sud. Le pays compte plus de 2,3 millions de personnes déplacées depuis le début du conflit en décembre 2013.

Photo : UNOPS/John Rae

## L'APPROCHE DE L'UNOPS

L'UNOPS aide ses partenaires à maximiser les effets positifs et la durabilité de leurs projets afin de répondre aux besoins des communautés démunies.

Conformément au [plan stratégique 2014-2017 de l'UNOPS](#), l'approche de l'organisation est déterminée par les trois dimensions de la durabilité.



### LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ÉQUITABLE

Le renforcement des capacités est au centre des activités de l'UNOPS. L'organisation soutient le renforcement des capacités nationales en engageant des travailleurs locaux, en fournissant des formations spécialisées et en cours d'emploi ainsi qu'en partageant ses connaissances, afin de garantir que les communautés continuent de



bénéficier des résultats des projets bien après leur mise en œuvre.

L'UNOPS renforce également les capacités de ministères grâce à des partenariats, des formations directes et des services de conseils. Par exemple, sa vaste expérience lui permet de mettre au service des gouvernements son expertise spécialisée en achat de biens tels que du matériel médical et des ambulances. L'UNOPS respecte également les principes de transparence et de responsabilité tout au long du cycle des projets.

### LA JUSTICE ET L'INCLUSION SOCIALES

L'UNOPS travaille en étroite collaboration avec les communautés afin d'obtenir des résultats durables. En assurant la participation de toutes les parties prenantes, des autorités nationales jusqu'aux familles bénéficiaires, l'organisation soutient la mise en œuvre de projets qui répondent véritablement aux besoins des personnes démunies, tout en mettant l'accent sur la protection

des groupes les plus vulnérables. Par exemple, lorsque l'UNOPS construit des infrastructures essentielles comme des écoles ou des hôpitaux, l'organisation consulte les communautés locales afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

### L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les chefs de projets de l'UNOPS prennent en compte les facteurs environnementaux comme l'utilisation de matériaux locaux et de ressources renouvelables. Grâce à son système de gestion de l'environnement, l'organisation surveille et contrôle l'impact environnemental de tous ses projets d'infrastructures afin d'en limiter les effets négatifs.

## LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE



L'UNOPS a été créé en 1973 et a fait partie du PNUD jusqu'en 1994. Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, par décision de l'Assemblée générale, l'UNOPS est devenu une entité indépendante et autofinancée du système des Nations Unies.

Depuis 2006, l'UNOPS a opéré une importante restructuration, qui s'est traduite par le renforcement de ses contrôles financiers et de gestion, ainsi que par une nette amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la transparence de ses activités.

Aujourd'hui, l'UNOPS jouit d'une solide situation financière et possède une structure de direction claire et responsable. La Directrice exécutive de l'UNOPS, Grete Faremo, rend compte directement au Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'au Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS. Mme Faremo est également habilitée à signer des accords avec les pays hôtes et à désigner les représentants de l'UNOPS sur le terrain.

L'UNOPS s'engage à fonctionner de façon transparente et responsable, ainsi qu'à communiquer de manière claire

et ouverte avec l'ensemble des parties prenantes à ses activités, en vue d'établir des relations de confiance entre l'UNOPS et les États membres des Nations Unies, ainsi qu'avec ses partenaires et le public. L'UNOPS s'efforce de toujours améliorer sa [structure de gouvernance et de responsabilité](#).

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'UNOPS

Le plan stratégique 2014-2017 de l'UNOPS détermine l'orientation de ses activités et la façon dont l'organisation contribue aux résultats de ses partenaires en matière de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix.

Le plan engage l'UNOPS à intégrer les principes et aspects de la durabilité à l'ensemble de ses activités afin de les gérer, les évaluer et les communiquer conformément à des normes et principes reconnus internationalement.

## LES ACTIVITÉS DE L'UNOPS

Le modèle d'activités de l'UNOPS est fondé sur la prestation de services dans trois principaux domaines qui améliorent l'efficacité des projets humanitaires, de consolidation de la paix et de développement.

L'UNOPS porte une attention particulière aux principes de la durabilité et du renforcement des capacités nationales dans chacun de ces domaines. L'UNOPS est une organisation autofinancée et, par conséquent, ses services se doivent d'être souples et efficaces. Sa structure flexible et sa portée internationale lui permettent en outre de répondre rapidement aux besoins de ses partenaires, tout en leur permettant de réaliser des économies substantielles.



### Distribution des projets de l'UNOPS en 2015

- 43 % gestion de projets
- 23 % infrastructures
- 35 % services ponctuels d'achats

En 2015, l'UNOPS a fourni des services à hauteur de 1,4 milliard de dollars.

L'UNOPS adapte son soutien aux besoins de ses partenaires. L'organisation peut mettre en œuvre un élément précis d'un projet, fournir des services de conseils spécialisés ou encore gérer l'intégralité de programmes ou projets. L'UNOPS propose trois principaux types de services :

#### SERVICES DE MISE EN ŒUVRE

L'UNOPS met en œuvre de manière efficace et économique les projets de ses partenaires en assurant la participation de toutes les parties prenantes.

#### SERVICES DE CONSEILS

L'UNOPS renforce les capacités nationales dans ses trois principaux domaines d'activités.

#### SERVICES TRANSACTIONNELS

L'UNOPS fournit des services ponctuels de gestion dans les domaines des ressources humaines et des achats.

L'UNOPS a conclu différents partenariats lui permettant notamment de collaborer directement avec des donateurs et des gouvernements hôtes, de soutenir des partenaires de mise en œuvre tels que des entités onusiennes, de partager ses connaissances techniques et de fournir des services de gestion. Toutes les informations relatives aux

partenaires de l'UNOPS, au volume et au contenu des contrats signés par l'organisation ainsi qu'aux objectifs et à l'avancement des projets mis en œuvre peuvent être consultées à partir du centre de données de l'UNOPS, à l'adresse [data.unops.org](http://data.unops.org).

En septembre 2015, l'UNOPS a procédé à une restructuration interne en vue de simplifier l'ensemble de ses activités. Les groupes de la gestion de projets et des

infrastructures ont été fusionnés en un seul groupe qui, de pair avec le groupe des achats, gère désormais les principaux services proposés par l'UNOPS.

L'UNOPS a également créé un groupe élargi responsable à la fois des communications et des partenariats, et a commencé à travailler sur une nouvelle stratégie de communication externe applicable à l'ensemble de l'organisation.

## LA GESTION DES RISQUES



En tant qu'organisation de mise en œuvre de projets, les principaux risques encourus par l'UNOPS proviennent de sa participation à de nouvelles initiatives. Une grande partie de ses activités quotidiennes consiste donc à évaluer les risques afin de permettre une prise de décisions éclairée. Cet aspect est d'autant plus important que l'organisation mène des opérations dans de nombreux contextes à risques élevés.

En 2015, l'UNOPS a poursuivi le développement de son nouveau progiciel de gestion intégré, destiné à simplifier davantage ses processus opérationnels. Ce nouveau système améliorera la qualité de l'information, permettra une meilleure prise de décisions et aidera l'organisation à offrir un soutien encore plus efficace et adapté aux besoins de ses partenaires.

Également en 2015, l'UNOPS s'est doté d'un nouveau groupe responsable de la gestion des risques et de la qualité qui, en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays, renforce les activités de l'organisation dans ce domaine.

Le cadre de contrôle interne de l'UNOPS est soutenu par une large gamme d'outils et de systèmes. Chaque projet est soumis à un comité d'approbation, et l'équipe de projet doit présenter des rapports trimestriels au bureau exécutif, notamment d'assurance de la qualité, ainsi qu'entretenir des communications régulières avec le comité consultatif de l'audit.

## LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE ET AUTRES MÉFAITS



L'UNOPS, dans la réalisation de sa mission et la mise en œuvre de ses activités, est déterminé à prendre des mesures de dissuasion, d'identification et de prévention des actes frauduleux et autres méfaits.

L'UNOPS organise des ateliers sur les normes de conduite que doivent observer les membres de son personnel, traitant notamment de la conformité, de la déontologie et des plus hautes normes d'éthique. Ces ateliers, présentés par le groupe indépendant de l'audit interne et des investigations en collaboration avec le bureau de la déontologie de l'UNOPS, assurent que le travail de

l'UNOPS correspond en tout temps à sa vision, sa mission et ses valeurs. Les membres du personnel y apprennent notamment à repérer d'éventuels méfaits et à signaler leurs inquiétudes ou soupçons aux services adéquats.

Le groupe de l'audit interne et des investigations organise également des séances trimestrielles sur la déontologie et l'intégrité dans la gestion de projets, qui renseignent les membres du personnel concernés sur le rôle du groupe et les manières de signaler des cas de mauvaise conduite. En 2015, un total de 499 membres du personnel de l'UNOPS ont suivi de tels ateliers et séances de formation.

## L'AUDIT DE LA PERFORMANCE DE L'UNOPS



De manière générale, le groupe de l'audit interne et des investigations aide l'UNOPS à atteindre ses objectifs grâce à une approche systématique permettant d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

Le groupe mène également les enquêtes initiées par la Directrice exécutive de l'UNOPS concernant des accusations de fraude, de corruption, de gaspillage de ressources, d'abus de pouvoir ou d'autres fautes professionnelles et violations des règles, règlements et instructions administratives de l'UNOPS. En 2015, le groupe de l'audit interne et des investigations a recommandé que des mesures disciplinaires soient prises à l'encontre de 65 membres du personnel. Chaque année, la Directrice exécutive publie un rapport énumérant tous les cas de mauvaise conduite ayant fait l'objet de mesures disciplinaires ou administratives. Ces renseignements se trouvent en outre dans le rapport annuel présenté par le [groupe de l'audit interne et des investigations](#) au Conseil d'administration.

Ces enquêtes ont également amené l'UNOPS à appliquer des sanctions à l'encontre de fournisseurs ayant adopté des pratiques interdites en lien avec les activités d'achats de l'UNOPS. En 2015, trois fournisseurs ont fait l'objet de sanctions pour fraude ou obstruction. À la date de parution de ce rapport, l'UNOPS avait appliqué des sanctions à l'encontre de 40 fournisseurs et dirigeants d'entreprise à la suite de leur évaluation par le comité d'examen des fournisseurs. Conformément à la [politique de l'UNOPS en matière de sanction ou de mise à l'index de fournisseurs](#), l'organisation tient une liste publique des fournisseurs et individus ayant fait l'objet de sanctions.

En 2015, le groupe de l'audit interne et des investigations a présenté 22 rapports d'audit de projets à la Directrice exécutive de l'UNOPS ou à la direction de ses bureaux régionaux responsables des projets concernés. Ces rapports contiennent au total 57 recommandations d'audit, soit une moyenne de 2,6 par rapport. Le taux de projets dont les procédures de contrôle interne ont été jugées satisfaisantes à la suite de l'audit est de 75 pour cent. Les procédures de contrôle interne d'aucun des 22 projets n'ont été jugées insatisfaisantes.

En 2015, afin d'aider l'Éthiopie à améliorer l'accès aux soins de santé pour les plus démunis, l'UNOPS a acheté 1300 motos et 40 ambulances pour le compte du gouvernement.  
Photo : UNOPS



## LA GESTION DES FOURNISSEURS



Les services de l'UNOPS assurent la livraison de biens et de services de manière efficace, transparente, économique et durable. L'organisation s'attache à fournir des services d'achats de la plus haute qualité afin d'assurer à la fois une utilisation efficace et durable des ressources et la réussite de plus de 1000 projets chaque année.

En 2015, pour le compte de ses partenaires, l'UNOPS a effectué l'achat de biens et de services et favorisé le renforcement des capacités grâce à :

- la formation de plus de 130 membres du personnel de terrain en matière d'achats ;
- la prestation de services de conseils en matière d'achats à 22 importants partenaires du secteur public ;
- la signature d'accords à long terme avec 60 fournisseurs de domaines variés ;
- l'achat de 47 pour cent des biens auprès de vendeurs locaux ou nationaux ;
- l'achat de véhicules d'une valeur de plus de 60 millions de dollars par l'intermédiaire de la plateforme d'achat en ligne UN Web Buy ;
- la gestion du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

L'UNOPS estime qu'il est important d'utiliser son pouvoir d'achat pour soutenir la durabilité sociale, économique et environnementale des activités de ses partenaires et des projets mis en œuvre par l'organisation. En s'appuyant sur les processus, politiques et normes d'achats présentés dans son [manuel des achats](#), l'UNOPS sélectionne ses fournisseurs avec soin au moyen d'appels d'offres concurrentiels, évaluant les capacités, la santé financière ainsi que le respect des normes éthiques, sociales et environnementales de chaque fournisseur.

L'UNOPS ne travaille qu'avec des fournisseurs qui respectent ses politiques et procédures en matière d'achats et qui partagent son respect pour les droits humains fondamentaux, la justice sociale ainsi que la dignité humaine et l'égalité, valeurs inscrites à la [Charte des Nations Unies](#) et au [Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies](#).

En 2015, l'UNOPS a inspecté les installations de neuf importants fournisseurs de véhicules blindés

et à l'épreuve des mines. Ces inspections ont été menées à l'aide d'un processus normalisé tenant compte d'aspects tels que la qualité, l'interdiction du travail des enfants, les conditions de travail, la durabilité environnementale ainsi que la santé et la sécurité. À la suite de ces inspections, les relations commerciales avec l'un des fournisseurs ont été suspendues dans l'attente d'une enquête plus approfondie.

En 2015, l'UNOPS a entrepris le développement d'un processus systématique fiable afin d'évaluer le profil de risque et les effets sur la durabilité d'importants fournisseurs.

L'UNOPS continue à élaborer et diffuser des outils, formations et directives permettant de tenir compte de la durabilité dans les activités d'achats, en plus de soutenir les responsables des achats de ses bureaux de terrain. La mise en place d'un processus systématique à cet effet est une priorité pour 2016 puisqu'elle aidera l'UNOPS à continuer de fournir des biens et services de manière efficace, transparente, économique et durable.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2015, l'UNOPS a obtenu le certificat de niveau « or » en matière d'achats responsables du *Chartered Institute of Procurement and Supply*, devenant la première entité des Nations Unies à recevoir une telle distinction.

G4-12  
G4-56  
G4-EC9  
G4-EN32  
G4-HR5  
G4-HR6  
G4-HR10

# LES DÉFIS



## UNE ENTITÉ AUTOFINANCÉE AU SEIN DE L'ONU, LE MEILLEUR DES DEUX MONDES ?

Le modèle d'activités de l'UNOPS est unique au sein du système des Nations Unies puisque l'organisation n'est pas financée à partir des contributions des États membres. Autrement dit, les coûts indirects des activités de l'UNOPS doivent être recouverts à même ses projets.

Compte tenu du succès de l'UNOPS, ce modèle d'activités est cité en exemple pour d'autres entités du système des Nations Unies.

Toutefois, cette approche présente également des défis.

Sans source de financement central, l'approche de l'UNOPS rend particulièrement complexes la planification à long terme, la rétention de son expertise ainsi que le renforcement de ses compétences internes. Il est également difficile de garantir que l'expérience accumulée dans le cadre des projets de l'UNOPS demeure au sein de l'organisation, est partagée et transformée en connaissances pouvant être adaptées à de nouveaux contextes.

En outre, l'UNOPS possède des capacités limitées pour présenter ses activités et son expertise dans le cadre de réunions de haut niveau et de forums internationaux. L'organisation a donc peu souvent la possibilité de partager ses connaissances avec ses partenaires et d'autres organismes qui pourraient en bénéficier.

L'UNOPS pourrait remédier à cette situation en augmentant le prix exigé pour la mise en œuvre des projets de ses partenaires, mais cette solution doit être considérée sous tous ses angles.

Il est difficile de trouver un juste milieu, et l'UNOPS cherche continuellement la meilleure façon d'aborder ce dilemme. L'organisation révisé ses politiques chaque fois qu'elle améliore son approche, mais ce sont en définitive les personnes à qui l'UNOPS vient en aide par l'entremise de ses projets qui comptent le plus. L'UNOPS accepte de faire face à ces défis internes puisqu'ils permettent à l'organisation de réaliser sa mission d'aider les personnes démunies.

## QUAND FAUT-IL DIRE NON À UN PROJET ?

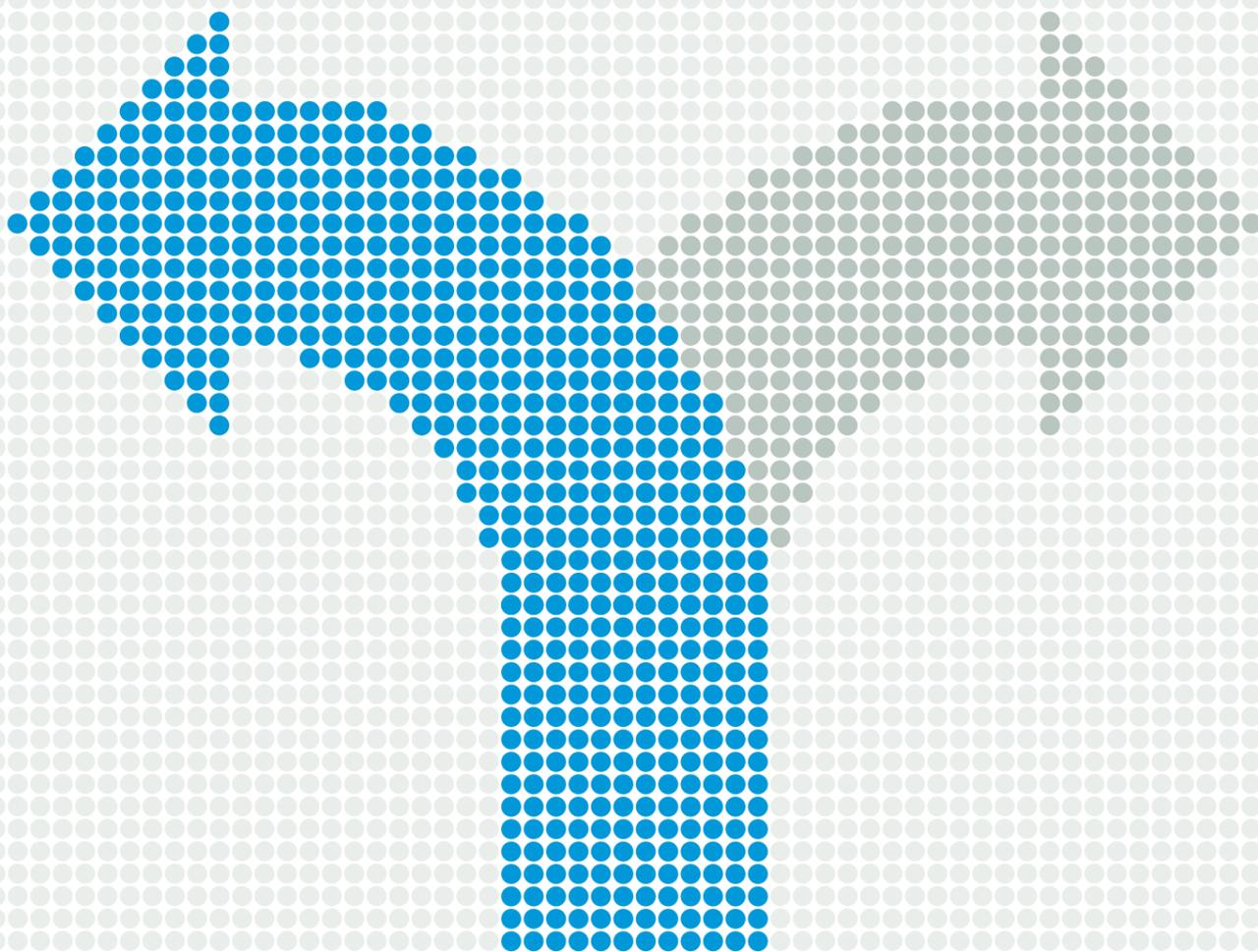
L'UNOPS ne décide pas des objectifs des projets que l'organisation met en œuvre. Ses partenaires font appel à ses services afin de réaliser les objectifs qu'ils ont eux-mêmes fixés.

L'importance de la contribution de l'UNOPS peut varier. Par exemple, un partenaire peut être confronté à un problème et demander à l'UNOPS de trouver une solution puis de la mettre en œuvre. Dans d'autres cas, la contribution de l'organisation est moindre, par exemple dans le cas de services de soutien logistique ou de ressources humaines.

Il arrive également qu'un partenaire propose à l'UNOPS de mettre en place un projet qui ne semble pas être le choix le plus durable. L'organisation suggère alors à son partenaire une solution différente. Malheureusement, le coût initial d'un projet durable est souvent plus élevé, et les partenaires de l'UNOPS n'ont pas toujours les ressources pour choisir cette option. L'UNOPS est ainsi confronté à un dilemme : quand faut-il refuser un projet ?

Si l'UNOPS était une organisation du secteur privé, il serait peut-être plus simple de trouver une réponse à cette question, mais en tant que membre du système des Nations Unies, l'UNOPS assume également des responsabilités morales. Par exemple, si l'UNOPS refuse de construire une prison et qu'une autre organisation se charge alors de concevoir et de construire une installation qui s'avère ne pas respecter les droits humains, est-ce le bon choix ? Est-il préférable d'accepter le projet, de le mettre en œuvre en respectant les droits humains, mais d'en compromettre la durabilité ? L'organisation a-t-elle une responsabilité morale de toujours agir de manière durable ?

Il s'agit d'un débat toujours d'actualité au sein de l'organisation. Actuellement, la position de l'organisation est d'accepter le projet et de le mettre en œuvre au mieux de ses capacités. L'UNOPS continue toutefois à se pencher sur ce défi, tout en examinant en détail les conséquences à long terme que peut avoir un refus. L'organisation estime que dans un certain temps, elle commencera à refuser de mettre en œuvre certains projets qui ne sont pas durables.



# LE PERSONNEL DE L'UNOPS

Les membres du personnel de l'UNOPS sont des professionnels hautement qualifiés soutenant les activités des partenaires de l'organisation dans certains des contextes les plus difficiles au monde. Leurs talents et leur diversité sont essentiels à la prestation de services de grande qualité, et l'UNOPS s'efforce de toujours fournir les meilleures conditions de travail possible en matière de santé et sécurité.

Ces personnes sont la ressource la plus importante de l'UNOPS. L'organisation va poursuivre ses efforts afin de se doter d'un personnel talentueux prêt à répondre aux besoins de ses partenaires. Afin d'atteindre cet objectif, l'UNOPS a :

- renforcé ses processus afin de se doter d'une main-d'œuvre qualifiée pouvant être mobilisée rapidement. L'UNOPS a notamment renforcé ses services de conseils en ressources humaines dans ses principaux domaines d'activités ;
- amélioré son programme de perfectionnement professionnel interne afin de soutenir ses principaux processus opérationnels ;
- renforcé le lien entre la performance individuelle et ses politiques de récompense et de sanction, ainsi que le lien entre la performance individuelle et les résultats organisationnels ;
- continué à promouvoir l'égalité hommes-femmes. L'UNOPS s'est fixé des objectifs précis visant à augmenter la part de femmes au sein de son personnel, dans tous ses lieux d'affectation et à tous les échelons, de façon à atteindre la parité. L'organisation a également renforcé sa politique d'égalité des sexes et ses pratiques de ressources humaines, et elle continue à collaborer dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

G4-9  
G4-10  
NGO4

## Répartition du personnel de l'UNOPS

TYPE DE CONTRAT	FONCTIONNAIRES	PRESTATAIRES INDIVIDUELS INTERNATIONAUX	PRESTATAIRES INDIVIDUELS LOCAUX	TOTAL
Personnel de l'UNOPS	863	694	3004	4561

Des membres de la communauté et du personnel de l'UNOPS discutent de la construction de routes et de la façon dont elles vont améliorer la qualité de vie des communautés rurales du nord de l'Afghanistan.  
Photo : UNOPS/Elise Beacom



Le modèle d'activités de l'UNOPS est basé sur la mise en œuvre de projets. La taille du personnel de l'UNOPS varie en fonction des services fournis et des projets mis en œuvre par l'organisation. En 2015, le taux de roulement pour l'ensemble du personnel était de 32 pour cent, similaire aux années précédentes. Compte tenu

## LE TALENT ET LE LEADERSHIP



En tant qu'employeur, l'UNOPS s'efforce de proposer des activités de perfectionnement professionnel et des possibilités de carrière internationale à son personnel. L'UNOPS veille notamment à développer les compétences de sa main-d'œuvre actuelle et à recruter des candidats hautement qualifiés.

En 2015, afin d'encourager le développement du leadership et de soutenir la planification de la relève, l'UNOPS a élaboré un nouveau cadre de gestion des talents. Des activités de planification de la relève ont été mises en œuvre pour divers postes, notamment ceux de directeur, de responsable de programme et de chef des services de soutien. Le processus de planification inclut l'évaluation du leadership ainsi que l'adoption de mesures afin de le

de la nature des activités de l'UNOPS, ce taux semble acceptable, mais l'organisation poursuit néanmoins ses efforts pour le réduire afin d'assurer une meilleure continuité et de conserver les connaissances et l'expérience du personnel au sein de l'organisation.

renforcer au sein de l'organisation. En outre, l'UNOPS a pris de nouvelles mesures pour soutenir le recrutement et le perfectionnement professionnel de son personnel national.

L'UNOPS a obtenu un excellent taux de réalisation des évaluations de la performance, s'élevant à 90 pour cent en 2015, comparativement à 86 pour cent en 2014 et à 82 pour cent en 2013. L'organisation s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation de la performance et, surtout, sa gestion des cas de mauvaise performance. L'UNOPS continue à tester son programme de récompenses au mérite, spécialement conçu pour renforcer le lien entre la performance de l'organisation et celle des membres individuels du personnel.

Au total, 2260 membres du personnel ont reçu une récompense au mérite, calculée en fonction des performances de l'UNOPS, de leur bureau régional et de leur équipe.

Au cours de l'année, plus de 2080 membres du personnel de l'UNOPS ont participé à des activités de perfectionnement. Plus de 50 pour cent de ces activités d'apprentissage portaient sur le nouveau progiciel de gestion intégré de l'UNOPS, renforçant les compétences et connaissances nécessaires à la transition vers la nouvelle plateforme interne de l'UNOPS. Plus de 700 membres du personnel ont reçu des certifications externes en matière de gestion de projets, notamment de PRINCE2® et du Project Management Institute. En outre, 246 personnes ont participé à des formations internes dans des disciplines liées aux infrastructures et 95 membres du personnel ont reçu une formation en matière d'achats. Plus d'une centaine de cadres supérieurs et de membres du personnel de niveau intermédiaire ont également participé à des formations en gestion et leadership, une hausse par rapport aux années précédentes.

Des membres du personnel de l'UNOPS discutent des façons d'aider des communautés touchées par des catastrophes naturelles à mieux reconstruire leurs infrastructures.  
Photo : UNOPS/Yiqi Mao



## LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ



L'UNOPS cherche à améliorer la diversité et l'égalité au sein de son personnel et s'efforce d'atteindre l'équilibre hommes-femmes dans ses projets et activités. L'organisation croit fermement que ces efforts renforcent sa capacité à répondre aux besoins et défis de ses partenaires, y compris dans certains des contextes les plus difficiles au monde.

des talents de l'UNOPS inclut également des directives claires pour encourager la diffusion des offres d'emploi de l'UNOPS auprès de femmes qualifiées afin d'encourager leur candidature. L'UNOPS exige que la composition des comités de recrutement respecte la parité hommes-femmes et que ces comités prennent en compte les candidatures tant de femmes que d'hommes qualifiés.

L'égalité et la dignité pour tous, sans distinction de sexe, de religion, de nationalité ou d'orientation sexuelle, sont des éléments essentiels de la

- réalisation des droits humains.
- Le développement durable et
- inclusif en dépend.

L'UNOPS veille à améliorer l'environnement de travail au sein de l'organisation, notamment grâce à des campagnes de sensibilisation sur les comportements sexistes en milieu professionnel et à la mise en place de salles d'allaitement dans ses bureaux du Cambodge, du Kenya et du Myanmar afin de soutenir les mères au travail. L'UNOPS possède une politique progressiste en matière d'harmonisation de la vie professionnelle et de la vie privée, et propose plusieurs options de travail flexibles, notamment des horaires de travail personnalisés, des semaines de travail comprimées et le télétravail. Tous les membres du personnel de l'UNOPS ont droit à un accès équitable aux congés parentaux.

À la fin de l'année 2015, les femmes constituaient 36 pour cent du personnel de l'UNOPS, composé au total de 4561 personnes. Des 2707 personnes travaillant dans des lieux d'affectation aux conditions difficiles, 730 étaient des femmes (27 pour cent). Au sein de l'équipe de direction de l'UNOPS, composée de 21 membres, quatre sont des femmes (19 pour cent).

Au début de 2012, les Nations Unies ont convenu d'un Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'UNOPS s'est aligné sur ce plan et demeure un partenaire actif qui s'efforce continuellement d'atteindre les normes de performance qu'il établit. L'UNOPS a également élaboré un outil d'intégration de l'égalité des sexes afin d'aider les chefs et les équipes de projets à prendre en compte cette thématique dans toutes leurs activités.

L'UNOPS a lancé un plan d'action mondial sur l'égalité hommes-femmes, et sa mise en œuvre est assurée par un réseau de coordonnateurs au sein des différents bureaux de pays de l'UNOPS.

L'organisation travaille sans cesse pour sensibiliser son personnel aux questions d'égalité hommes-femmes et de diversité, et a d'ores et déjà renforcé la responsabilité de ses gestionnaires en leur fixant des objectifs dans ces domaines, en plus de favoriser une culture organisationnelle inclusive.

Les politiques de recrutement et de gestion des talents exigent que le personnel responsable du recrutement considère la diversité de leur équipe, tant la représentation nationale que la parité hommes-femmes, lors de la sélection de candidats. La politique de gestion

## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ



L'UNOPS mène certaines de ses activités dans des lieux d'affectation aux conditions difficiles. Conformément à la classification de la Commission de la fonction publique internationale, ces lieux sont désignés ainsi en raison des conditions de vie et de travail difficiles, évaluées selon des critères tels que la sûreté, la sécurité, le logement, le climat, l'isolement ou l'accès aux soins de santé. Les membres du personnel présents dans les lieux d'affectation difficiles ont droit au versement de primes de sujétion. Ces lieux comprennent notamment les pays suivants : Afghanistan, Haïti, Irak, Libéria, Mali, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad.

### HADIYA GARBA

Ingénieure de projet, bureau de l'UNOPS au Ghana



Pour l'UNOPS, la santé et la sécurité signifient de faire tout ce qui est possible pour protéger son personnel et de rendre compte de tout accident afin d'en tirer des leçons.

La sécurité et la sûreté du personnel de l'UNOPS revêtent une importance primordiale. À cet effet, l'UNOPS a développé son propre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans le but de prévenir les blessures et les maladies. Le système, basé sur la norme OHSAS 18001, s'applique à toute personne travaillant sous la supervision de l'UNOPS, peu importe qu'elle fasse partie du personnel de l'UNOPS ou d'un partenaire.

L'UNOPS attend de toutes les parties prenantes à ses activités qu'elles s'engagent en faveur d'une culture de prévention. La sensibilisation aux risques et dangers professionnels ainsi que leur identification, prévention et atténuation au sein des projets de l'UNOPS sont

essentielles pour bâtir cette culture de prévention et constituent l'une des priorités de l'UNOPS pour 2016.

Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail du groupe des infrastructures et de la gestion de projets de l'UNOPS est certifié OHSAS 18001 dans quatre bureaux (Copenhague, Yangon, Pristina et Jérusalem), et l'organisation veille à ce que des normes minimales de sécurité soient appliquées même dans les contextes les plus difficiles.

L'équipe chargée de la santé, la sécurité et l'environnement fournit des conseils, un soutien et des directives aux bureaux de pays et équipes de projets dans le cadre de l'application des normes relatives à la sécurité et la santé, et l'UNOPS s'engage à s'améliorer sans cesse dans ce domaine. L'UNOPS va poursuivre l'élaboration de ses systèmes de collecte de données relatives à la sécurité et espère rendre compte de données de référence dans son rapport de 2016.

« La santé et la sécurité signifient aussi de disposer de matériel de formation pour que nos équipes de projets puissent incorporer des approches de gestion des risques en matière de santé et de sécurité à leurs activités », explique Ricardo Vargas, directeur du groupe des infrastructures et de la gestion de projets.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au début de 2016, l'UNOPS a lancé un nouveau sondage pour permettre aux membres de son personnel de s'exprimer sur l'amélioration de l'environnement de travail de l'organisation. Le sondage a été réalisé auprès de l'ensemble du personnel par une société externe. Pour la première fois, le sondage évaluait la mobilisation du personnel de l'UNOPS, tandis que les précédents sondages se penchaient plutôt sur la satisfaction.

L'indice de mobilisation pour l'UNOPS s'élève à 4,16 sur 5, bien au-dessus de la moyenne de référence mondiale (3,83) et également supérieur au seuil des organisations hautement performantes (4,06). Soixante-six pour cent du personnel de l'UNOPS est hautement engagé et loyal envers l'organisation. Ce résultat dépasse la moyenne du secteur (51 pour cent), mais reste en dessous de la moyenne des organisations hautement performantes (67 pour cent).

## UN AVENIR PROMETTEUR



À l'avenir, l'UNOPS va faire d'importants investissements pour améliorer la gestion des talents et continuer à déployer rapidement un personnel dévoué partout dans le monde. L'organisation va diffuser ses offres d'emploi de manière ciblée dans le but d'inciter des femmes qualifiées à postuler. En plus d'améliorer davantage les conditions de travail pour l'ensemble de son personnel, l'organisation va élaborer un nouveau programme d'intégration et va renforcer ses capacités en gestion de personnel au moyen d'un programme de leadership.

L'UNOPS va orienter les responsables du recrutement et les gestionnaires du personnel vers les compétences et les comportements souhaités au sein de l'organisation. L'UNOPS va également réviser sa politique de reconnaissance et de récompense afin d'améliorer la gestion de la performance, et continuera à mettre l'accent sur une gestion adéquate des résultats insuffisants.

En 2016, l'UNOPS va en outre modifier son approche en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Le champ d'application des politiques de l'organisation en matière de gestion environnementale, de santé et de sécurité au travail sera étendu à l'ensemble des installations, activités et projets gérés par l'UNOPS.

Enfin, l'UNOPS désire accorder une place plus importante aux initiatives tournées vers la professionnalisation et les services de ressources humaines. Pour ce faire, l'organisation va mettre en place un mécanisme de soutien centralisé afin d'aider ses équipes de projets à maximiser les bénéfices de leurs services et portefeuilles d'activités dans le domaine des ressources humaines.



## LES DÉFIS

### FAVORISER L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

L'un des principaux défis de l'UNOPS est d'attirer davantage de femmes qualifiées, en particulier dans les domaines où elles sont généralement peu représentées, comme la gestion technique de projets et le génie civil. À tous les niveaux, particulièrement à des postes de direction, des inégalités persistent, et les données montrent que le pourcentage de candidates aux postes offerts par l'UNOPS est proportionnel au taux de représentation des femmes au sein de l'organisation.

Les femmes prévoient généralement d'avoir une carrière plus courte au sein de l'organisation que les hommes. Bien que le taux de renouvellement du personnel féminin soit plus faible, les femmes quittent généralement l'UNOPS lorsqu'elles sont âgées entre 30 et 40 ans, en particulier celles occupant des postes internationaux. Il incombe dès lors à l'organisation de mieux accompagner les femmes en milieu de carrière et de faciliter leur mobilité internationale, notamment pour celles qui ont une famille.

L'UNOPS doit créer un environnement de travail propice où les femmes et les hommes peuvent eux-mêmes favoriser l'égalité des sexes, et l'organisation doit sensibiliser les gestionnaires à cet effet et développer leur capacité à adopter une gestion inclusive. L'UNOPS s'engage à promouvoir des initiatives pour mettre un terme aux préjugés sexistes au travail et renforcer la participation de tous.

## TÉMOIGNAGES DE MEMBRES DU PERSONNEL



Partout dans le monde, le personnel de l'UNOPS fournit un soutien et des services essentiels aux personnes démunies. Pour ce faire, l'UNOPS a besoin de personnes possédant une expertise dans de nombreux domaines, notamment la gestion de projets, les services d'achats, les finances et les ressources humaines. Le succès de l'organisation dépend des efforts des professionnels talentueux et engagés qui forment sa main-d'œuvre. Voici les témoignages de certains d'entre eux.



### GIUSEPPE MANCINELLI

est le directeur régional adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a commencé à travailler pour l'UNOPS en 2000 en tant que Jeune expert associé, d'abord au Guatemala puis en El Salvador. À la fin de son contrat de jeune expert, Giuseppe a continué à travailler pour l'UNOPS au Pérou, où il a occupé le poste de représentant de pays auprès d'agences de l'ONU et d'organisations internationales comme la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne.



### TAJ MOHAMMAD WAKILY

est chauffeur en Afghanistan et travaille pour l'UNOPS depuis plus de 25 ans.



J'aime mon travail de chauffeur. J'apprécie de pouvoir parler, partager des histoires et rire avec les passagers sur la route.

« Au cours de mes 25 années de carrière, j'ai vu l'UNOPS s'impliquer de plus en plus dans les efforts de reconstruction de ce pays, travaillant dur aux côtés du gouvernement de l'Afghanistan pour résoudre nos problèmes. »

Bien que Taj ait plus de 20 ans d'expérience dans un travail qui l'a conduit de Peshawar, au Pakistan, à Jalalabad et Kaboul, en Afghanistan, sa famille s'inquiète pour lui, cherchant toujours à savoir s'il a bien atteint sa destination. Cette inquiétude est compréhensible lorsque l'on sait que Taj a déjà été kidnappé par des talibans, a évité de près l'explosion d'un bus et a dû faire face à des voleurs armés menaçant de le tuer lui et ses collègues. « Après avoir échappé de justesse à de nombreux coups du sort, mes collègues me voient comme une sorte de talisman, mais cela s'explique aussi par toutes les précautions que j'essaie constamment de prendre pour minimiser les risques. »



Ce poste demandait d'interagir avec des partenaires internationaux et le gouvernement du Pérou pour accroître la visibilité de nos partenariats et démontrer l'expérience et les capacités de l'UNOPS.

« J'avais également la responsabilité d'améliorer l'efficacité et la qualité de la gestion du portefeuille de projets au Pérou afin d'aider les responsables à mettre en œuvre les projets en respectant les délais et les budgets, tout en assurant le recouvrement intégral des coûts et le respect des exigences des partenaires. »

Ce que Giuseppe apprécie est de réaliser la mission de l'organisation. « Je sens que je peux aider à façonner l'avenir de l'organisation, à mettre en place notre plan stratégique et nos diverses initiatives », explique-t-il. « J'obtiens des résultats pour nos partenaires et les personnes démunies grâce à une gestion de projet efficace et des services de qualité. Le plus gratifiant, c'est de voir les résultats de notre travail sur le terrain. »



### LINDA AGBESI

est agente de soutien aux programmes de l'UNOPS au Ghana. Avant de revenir dans son pays, son mari et elle ont passé près de dix ans au Royaume-Uni, où Linda travaillait pour un organisme privé dans le domaine des transports.



Je suis habituée à l'approche du secteur privé, qui consiste à obtenir des résultats de manière rapide et efficace, et je suis ravie de retrouver cette attitude à l'UNOPS.

« L'une des choses qui m'ont frappée en premier à l'UNOPS est l'estime que la direction accorde aux idées et aux talents de tous types au sein de l'équipe locale. Chacun de nous joue un rôle important dans la réalisation des objectifs du bureau, ce qui crée un environnement de travail positif et motivant. »

En dehors du travail, Linda se réjouit aussi d'être de retour parmi ses amis et sa famille au Ghana. « La vie est très communautaire et joyeuse au sein de la société ghanéenne. Nous nous rendons beaucoup visite et nous ne manquons jamais une occasion de célébrer quelque chose », explique Linda. « J'ai le sentiment de commencer un nouveau chapitre de ma vie et j'aborde avec enthousiasme mon avenir à l'UNOPS et tout ce qu'il m'apportera. J'ai hâte de travailler aux côtés de cette organisation pour mener des activités qui auront des effets positifs sur la vie de mes compatriotes ghanéens. »



### KAZUYO MITSUHASHI

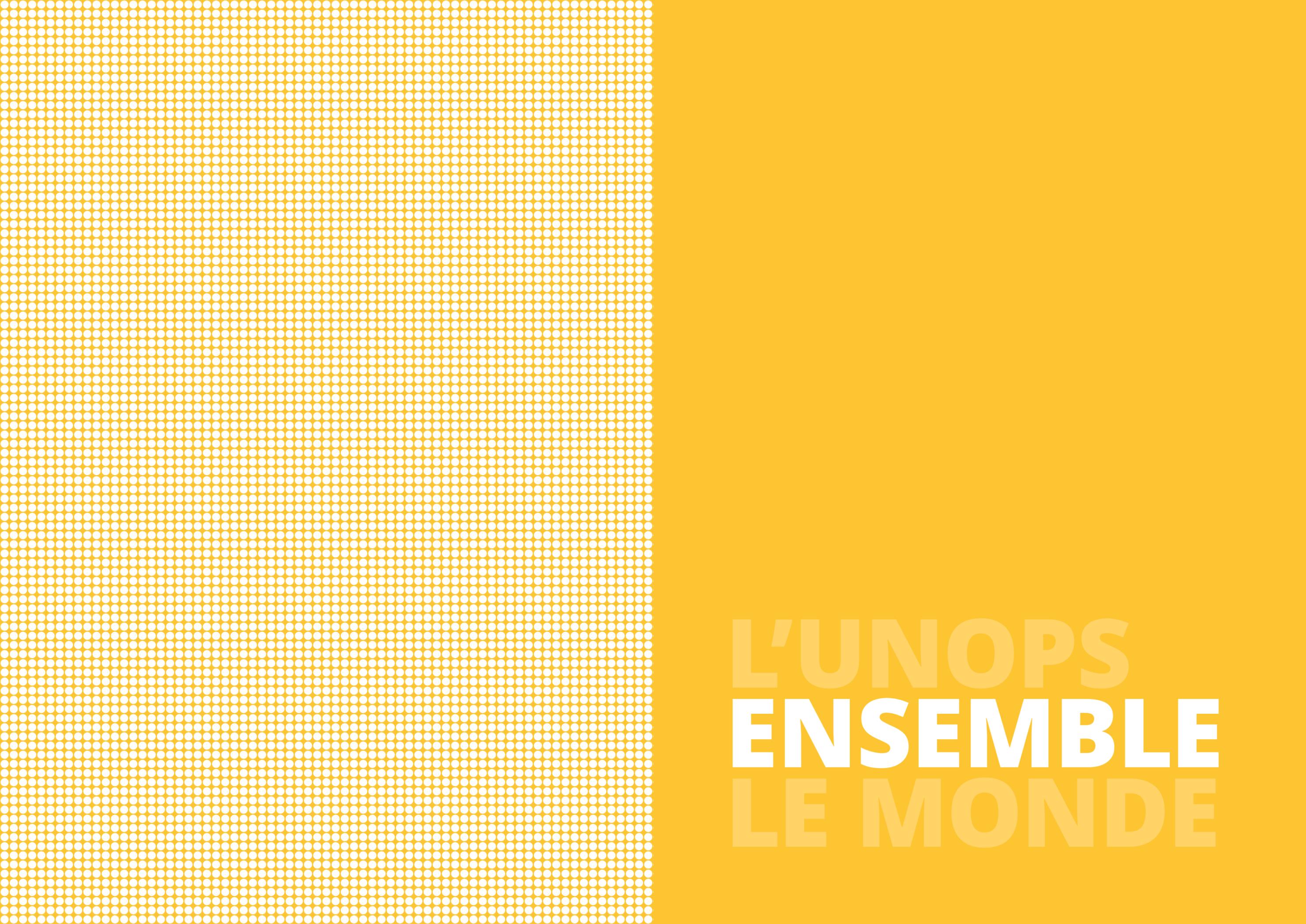
a rejoint l'UNOPS en avril 2014 en qualité de coordonnatrice de projets au Soudan. Elle est ensuite devenue Jeune experte associée au sein du bureau de l'UNOPS au Kenya pour travailler en tant qu'analyste en gestion de projets à Nairobi.



Mon poste à l'UNOPS en Afrique de l'Est est passionnant.

« Mes collègues qui mettent en œuvre des projets dans des zones difficiles, notamment au Darfour, à Mogadiscio ou dans des régions isolées de la Somalie, malgré les contraintes et les conditions de sécurité précaires, sont pour moi de grandes sources d'inspiration », souligne Kazuyo. « À mon avis, l'un des principaux atouts de l'UNOPS est son personnel hautement qualifié et motivé, issu d'horizons divers. Ce qui me plaît également, c'est de travailler avec des partenaires qui contribuent à changer les choses, qui ont confiance en eux et qui prennent réellement en charge les projets. »

Dans le cadre de son travail, Kazuyo participe à la mise en œuvre de deux projets en Somalie. « Je suis très heureuse de travailler dans un cadre aussi dynamique et d'avoir la possibilité de voyager partout en Somalie. Cela me permet de mieux comprendre le pays et ses habitants, mais aussi la mise en œuvre de projets dans des États fragiles. »



L'UNOPS  
ENSEMBLE  
LE MONDE

# LES PARTENARIATS

Des partenariats solides constituent la base du travail de l'UNOPS. La mise en place de partenariats collaboratifs et d'une coordination active entre les organisations publiques et privées est non seulement essentielle à l'efficacité et l'innovation, mais également à la réalisation du développement durable. Le travail de l'UNOPS repose sur de tels partenariats, qui font partie intégrante du modèle d'activité et des services de l'organisation.

## L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS



L'UNOPS aide ses partenaires à bâtir un avenir meilleur en fournissant des services qui améliorent l'efficacité de projets humanitaires, de consolidation de la paix et de développement partout dans le monde. Des partenariats solides sont au cœur du plan stratégique 2014-2017 de l'organisation. L'UNOPS s'efforce d'encourager la mise en place de partenariats collaboratifs, en mettant l'accent sur le partage de son expertise en matière d'infrastructures, de gestion de projets, d'achats, de ressources humaines et de services financiers, afin de contribuer à la réalisation du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable.

Les partenaires de l'UNOPS choisissent de travailler avec l'organisation afin de compléter ou de renforcer leurs propres capacités, de réduire les risques, de consulter un conseiller impartial et de confiance, ainsi que d'améliorer l'efficacité, la rapidité, la qualité et le rapport coût-efficacité de leurs activités. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'UNOPS accorde la plus haute importance aux besoins de ses partenaires, dont les priorités définissent la portée, la nature et le lieu de mise en œuvre des activités de l'UNOPS. Grâce à un processus systématique de gestion et d'analyse de ses partenariats, l'UNOPS vise à améliorer la qualité des projets et à renforcer la satisfaction de ses partenaires, un indicateur important de la réussite de l'organisation.

Le 17 novembre 2015, le directeur général du Bureau des migrations et des déplacements du gouvernement régional kurde, M. Shokr Yaseen, a reçu les clés de nouvelles ambulances des mains de l'ambassadeur du Japon en Irak, M. Fumio Iwai.  
Photo : UNOPS



Qu'il s'agisse de renforcer des partenariats existants ou d'instaurer un climat de confiance dans le cadre de nouveaux partenariats, l'UNOPS veille à ce que l'ensemble de ses relations repose sur une compréhension mutuelle et la réalisation d'objectifs

de développement communs. En 2015, la valeur des activités mises en œuvre par l'UNOPS pour le compte de ses principaux partenaires a augmenté de sept pour cent, passant de 892 millions de dollars en 2014 à 957 millions en 2015.

## LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'UNOPS



En 2015, 50 pour cent des services fournis par l'UNOPS l'ont été pour le compte d'entités des Nations Unies. Pour la troisième année consécutive, les services au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont augmenté, passant de 58 millions de dollars en 2014 à 64 millions en 2015. Les services fournis au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont également connu une hausse.

Le plus important partenaire de l'UNOPS appartenant aux Nations Unies demeure le Département des opérations de maintien de la paix. Les activités pour ce partenaire, notamment le soutien au Service de la lutte

Une femme d'une équipe de neutralisation d'explosifs et de munitions balaie le sable sur un obus de mortier lors d'une formation organisée par le SLAM à Mogadiscio, en Somalie.  
Photo : ONU/Tabin Jones



antimines (SLAM) afin de favoriser la paix mondiale et la sécurité, ont été de l'ordre de 251 millions de dollars, soit 18 pour cent des dépenses de mise en œuvre de l'UNOPS. Le PNUD était en 2015 le deuxième plus important partenaire de l'UNOPS appartenant au système de l'ONU, comptant pour 173 millions de dollars, soit 12 pour cent des dépenses totales de mise en œuvre.

fournis directement par l'UNOPS ou indirectement par l'entremise de programmes soutenus par des partenaires des Nations Unies.

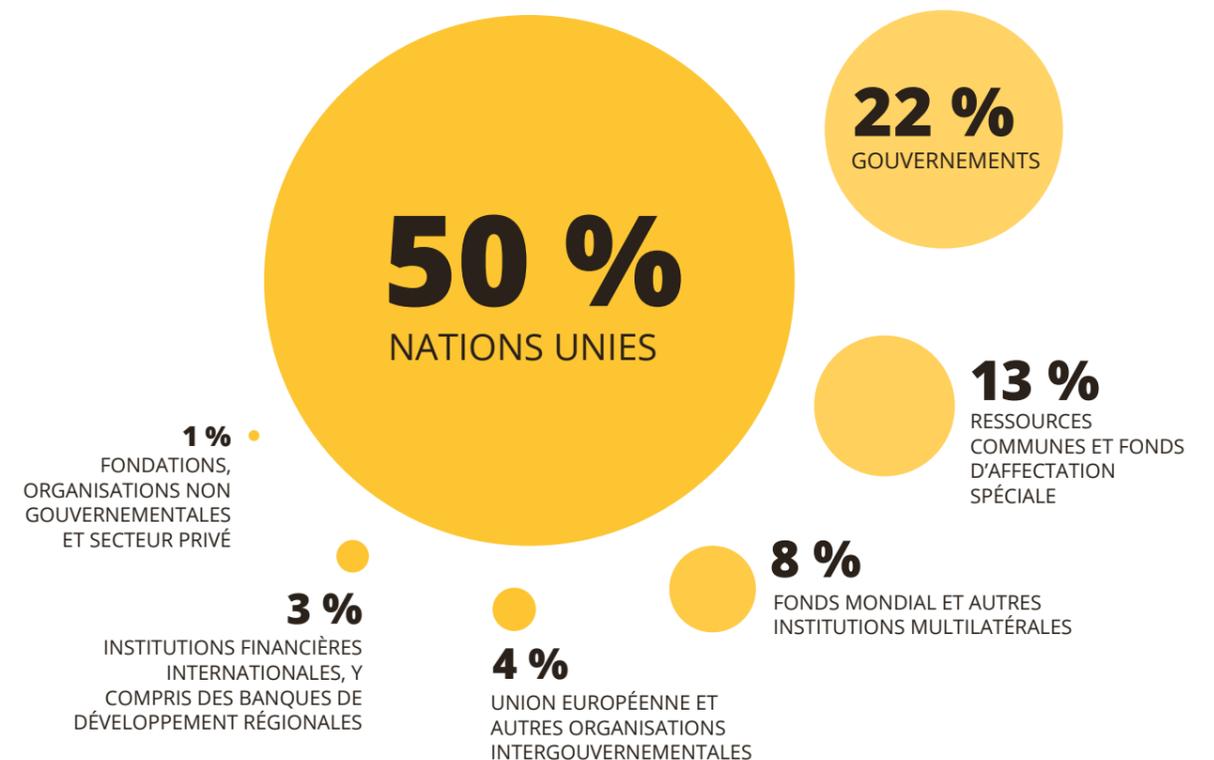
Outre les gouvernements et organisations onusiennes, l'UNOPS désire développer davantage de partenariats avec des entités des groupes suivants :

- Gouvernements donateurs bilatéraux
- Organisations régionales
- Institutions financières internationales
- Fondations, organisations non gouvernementales et secteur privé

Les gouvernements continuent d'être des partenaires essentiels aux activités de l'UNOPS et de l'ensemble du système des Nations Unies. En 2015, 22 pour cent des projets mis en œuvre par l'UNOPS l'ont été pour le compte de gouvernements, notamment ceux de l'Afghanistan, de l'Éthiopie et du Pérou, les trois plus importants partenaires gouvernementaux de l'organisation au cours de l'année. Dans le but d'assurer un développement efficace, les gouvernements des pays en développement sont appelés à financer de plus en plus par eux-mêmes les services

La répartition des activités de l'UNOPS en soutien à ses différents partenaires au cours de l'année 2015 est illustrée ci-dessous.

### Répartition des services de l'UNOPS en 2015 (valeur totale de 1,4 milliard de dollars)



Toutes les informations relatives aux partenaires de l'UNOPS, au volume et au contenu des contrats signés par l'organisation ainsi qu'aux objectifs et à l'avancement des projets mis en œuvre peuvent être consultées à partir du centre de données de l'UNOPS, à l'adresse [data.unops.org](http://data.unops.org).

## LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La réalisation des Objectifs de développement durable ne sera possible qu'au moyen d'un partenariat mondial regroupant des agences de l'ONU, des gouvernements, des organisations non gouvernementales ainsi que des organismes du secteur privé. L'UNOPS est résolu à travailler avec une gamme diversifiée d'acteurs afin d'améliorer l'efficacité, de contribuer à l'innovation et d'encourager la collaboration, tout en facilitant et en soutenant la réalisation des Objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015.

L'UNOPS reconnaît que les sources de financement et la participation de la communauté internationale au développement évoluent, notamment en ce qui a trait aux méthodes de financement novatrices et

- inclusives, à la gouvernance
- économique mondiale et au
- renforcement des capacités.

L'adoption du Programme 2030 a tracé la nouvelle voie du développement mondial, et la réalisation des Objectifs de développement durable va nécessiter une vision plus large et inclusive ainsi que la participation de nouveaux acteurs. Leur mise en œuvre nécessite de nouvelles sources de financement pour compléter l'aide publique au développement ainsi que des partenariats combinant divers domaines du savoir et secteurs d'activités. Seules des solutions audacieuses reposant sur des démarches novatrices, des connaissances de niveau international et une excellente compréhension des différents contextes locaux permettront de relever les défis qui se posent aux gouvernements et aux collectivités.

À cet effet, l'UNOPS estime que le partage du travail, des risques et des bénéfices au moyen de partenariats avec le secteur privé est un élément essentiel à la réalisation du Programme 2030. En outre, compte tenu du climat économique mondial actuel, les partenariats avec le secteur privé possèdent plusieurs avantages. Ils permettent notamment :

- de mobiliser des ressources complémentaires à l'aide publique au développement ;
- d'élargir la gamme des services proposés par l'UNOPS à ses partenaires ;
- d'adopter des approches novatrices et d'améliorer l'accès à de nouvelles technologies ;
- d'aider les partenaires à intégrer la durabilité à leurs activités ;
- d'améliorer le rapport coût-efficacité des activités de développement.

La coopération et la collaboration d'organisations internationales telles que l'UNOPS avec le secteur privé créent ainsi une nouvelle dynamique, toujours axée sur la mise en œuvre du programme de développement.

L'UNOPS a un rôle unique à jouer dans ce nouvel environnement. Les projets de l'UNOPS doivent continuer à apporter une valeur ajoutée et des contributions concrètes aux résultats de ses partenaires. L'organisation s'efforce de toujours évoluer et d'élargir la portée de ses partenariats grâce à l'innovation et de nouveaux types de collaboration, notamment en encourageant la responsabilité sociale des entreprises du secteur privé, en développant des partenariats public-privé, en favorisant les investissements sociaux ainsi qu'en travaillant plus étroitement avec les ONG et le milieu universitaire.



La Directrice exécutive de l'UNOPS, Grete Faremo, visite une école de l'UNICEF construite avec le soutien de l'UNOPS dans le camp de réfugiés de Za'atari, en Jordanie. Elle est accompagnée de la directrice du bureau régional de l'UNOPS pour le Moyen-Orient, Bana Kaloti, ainsi que de représentants de l'UNICEF, de la direction du gouvernement jordanien chargée des réfugiés syriens et du Conseil norvégien pour les réfugiés.  
Photo : UNOPS

## LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX



En 2015, l'UNOPS a continué à étudier le modèle des investissements sociaux et la possibilité d'encourager les institutions financières et le secteur privé à investir dans des projets de développement. L'organisation a mis sur pied une approche axée sur des projets d'infrastructures environnementales dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets ainsi que l'eau et l'assainissement, mais également sur des projets d'infrastructures sociales, notamment en matière de soins de santé et de logements sociaux. En outre, la mise en place d'un mécanisme d'accès à des capitaux de démarrage a été initiée afin d'attirer des fonds destinés à développer ou dynamiser des projets d'infrastructures en phase initiale.

## LES ONG ET LE MILIEU UNIVERSITAIRE



L'UNOPS noue des partenariats avec des ONG dont les activités sont complémentaires à celles de l'organisation et soutiennent la réalisation de son mandat. En 2015, l'UNOPS a signé un mémorandum d'accord avec *World Vision International* permettant de mettre en œuvre des projets communs tirant parti des principales forces de chaque organisation. L'UNOPS examine également les manifestations d'intérêt d'établissements universitaires qui désirent soutenir le renforcement des capacités et un leadership éclairé grâce à des recherches et analyses.

## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES



En raison de son rôle de fournisseur de services, la nature, la portée et le lieu de mise en œuvre des activités de l'UNOPS sont déterminés par les priorités et les besoins de ses partenaires.

En 2015, l'UNOPS a élargi la portée de son sondage annuel afin de recueillir les commentaires de partenaires actuels, anciens et potentiels ainsi que de personnes influentes. Le sondage a touché divers aspects, notamment la satisfaction générale envers l'UNOPS, la qualité des services de l'UNOPS, la probabilité qu'un partenaire recommande les services de l'UNOPS à un autre ainsi que la capacité de l'UNOPS à collaborer efficacement et à contribuer aux objectifs du système de l'ONU et de la communauté de l'aide au développement. Un total de 296 partenaires a pris part à des entretiens individuels ou effectué le sondage en ligne (259 partenaires actuels et 37 anciens partenaires), en plus de 36 partenaires potentiels et de 82 personnes influentes. Le sondage a donc permis de recueillir les commentaires d'un nombre record de 414 répondants.

### DUANE KISSICK

Conseiller de l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics pour la Banque mondiale

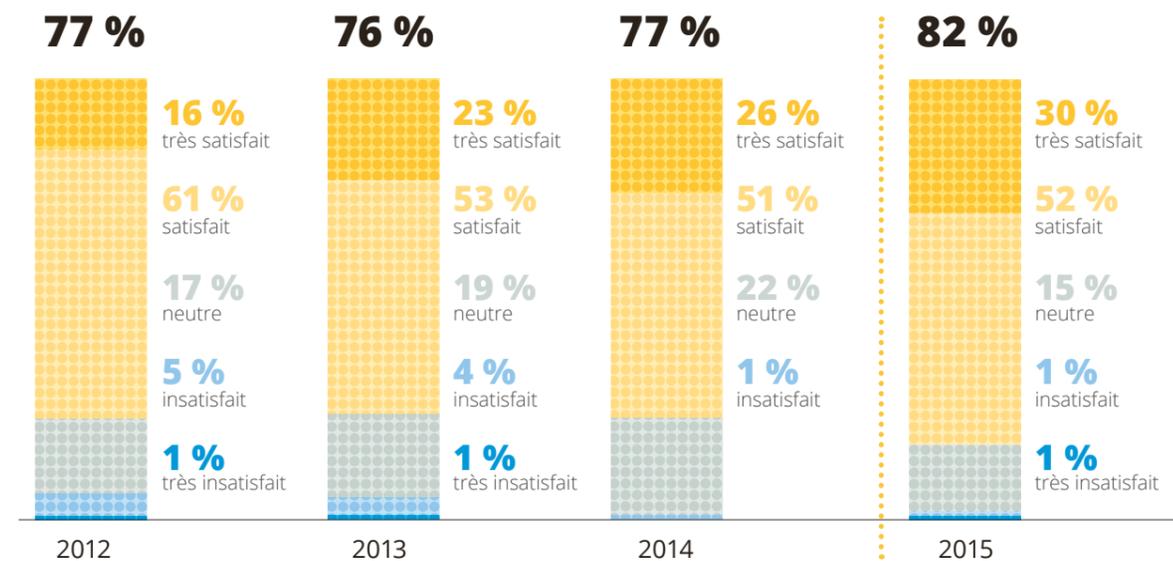


Je crois que l'UNOPS est l'organisation la plus efficace avec laquelle j'ai travaillé au cours de mes cinq années dans le domaine. Les projets que l'organisation a mis en œuvre étaient novateurs, abordables et bien exécutés.

## Satisfaction des partenaires de l'UNOPS



SATISFAIT  
82 %



G4-26  
G4-27  
G4-PR5  
NGO6

Les résultats démontrent une progression du taux de satisfaction des partenaires de l'UNOPS, passant de 77 pour cent en 2012 à 82 pour cent en 2015.

Les anciens partenaires sont les plus satisfaits du travail de l'UNOPS, avec 84 pour cent de réponses favorables, mais il doit être noté que le nombre de répondants de ce groupe était beaucoup plus petit que le nombre de partenaires actuels interrogés. Parmi les partenaires actuels et anciens, 17 pour cent des répondants ont donné une réponse défavorable, indiquant une faible satisfaction ou une insatisfaction envers l'UNOPS.

Le sondage a également permis de dégager les aspects que l'UNOPS doit améliorer. L'organisation doit par exemple communiquer plus clairement sa valeur ajoutée ainsi qu'améliorer sa flexibilité et sa rapidité, notamment à l'égard de ses procédures, de la prise de décision et des

### JUAN CAMILO GRANADOS

Coordonnateur de projets, département national de planification, Colombie



Une équipe compétente et une organisation transparente et responsable. L'UNOPS offre des services de grande qualité.

délais de mise en œuvre. L'UNOPS a déjà donné suite à ces précieux commentaires afin d'améliorer la qualité de ses services et de répondre aux besoins de ses partenaires.

### MIKE PEJCIC

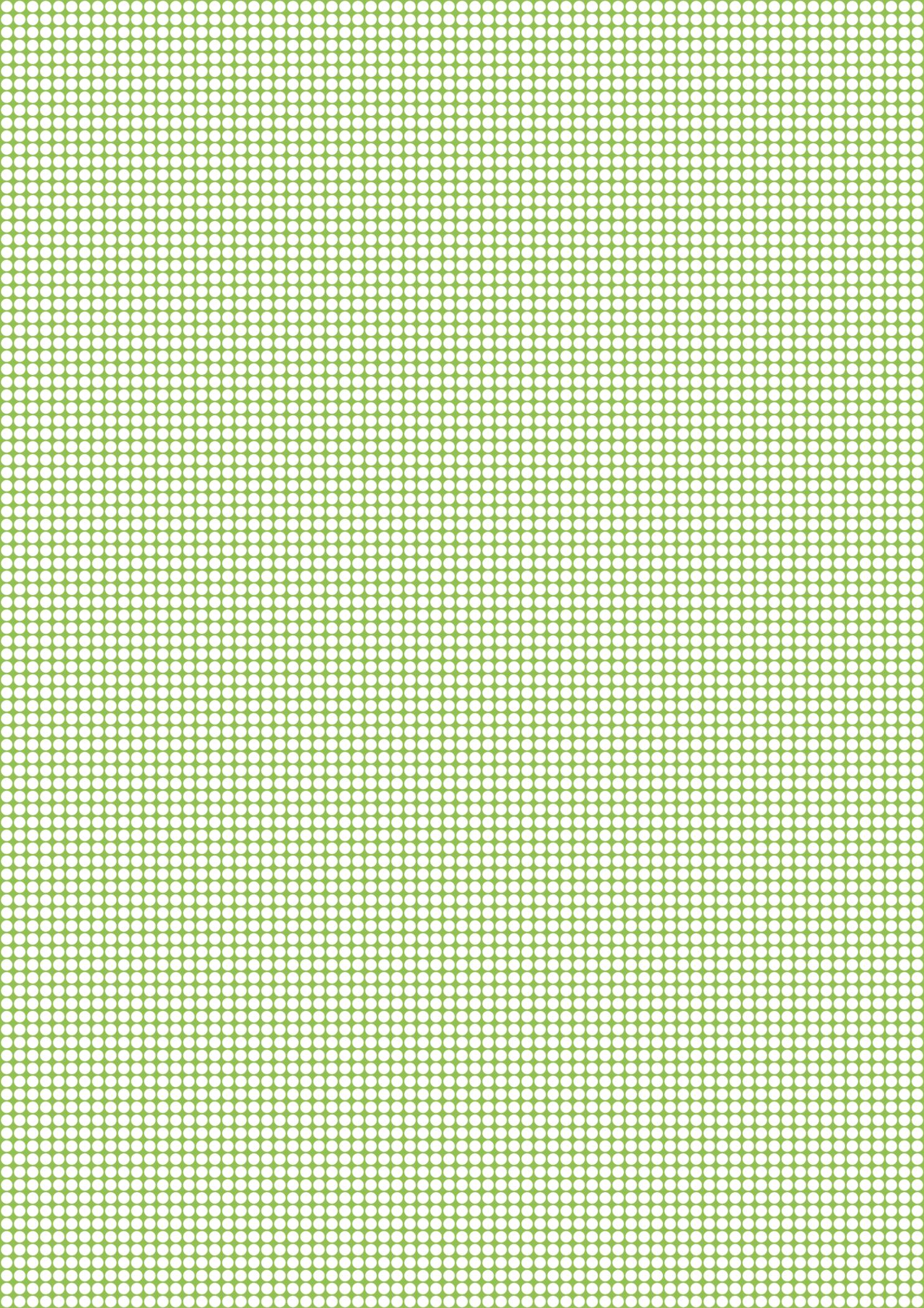
Directeur de l'administration et directeur financier, Interpeace



L'UNOPS s'est toujours efforcé de trouver des solutions novatrices afin d'obtenir, avec ses partenaires, des résultats bénéfiques à tous. L'UNOPS est efficace et s'adapte rapidement.

À Sri Lanka, des enfants bénéficient de nouvelles installations scolaires conçues et construites par l'entremise de l'UNOPS grâce à des fonds de l'Agence coréenne de coopération internationale.  
Photo : UNOPS/Eranda Wijewickrama

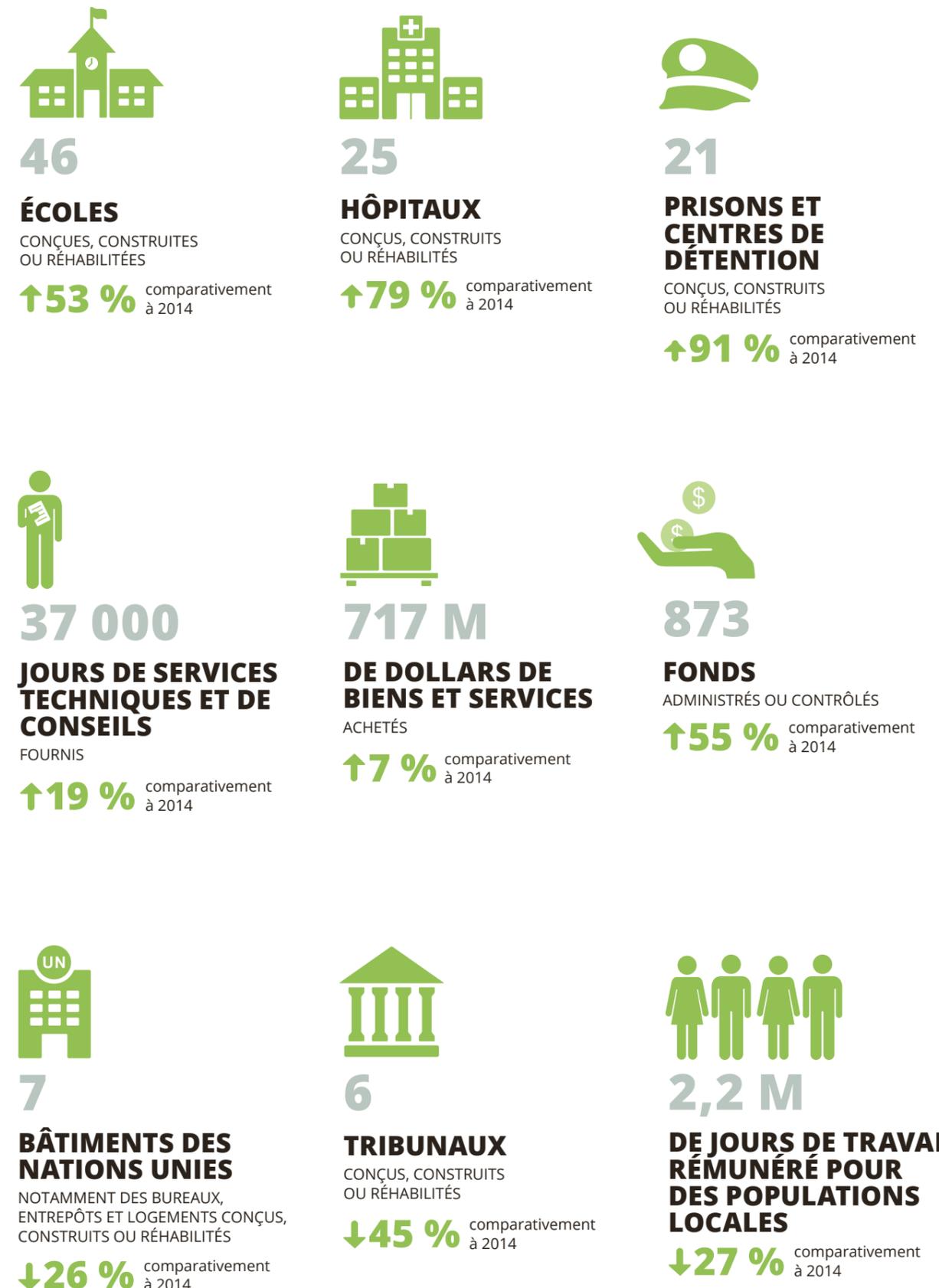
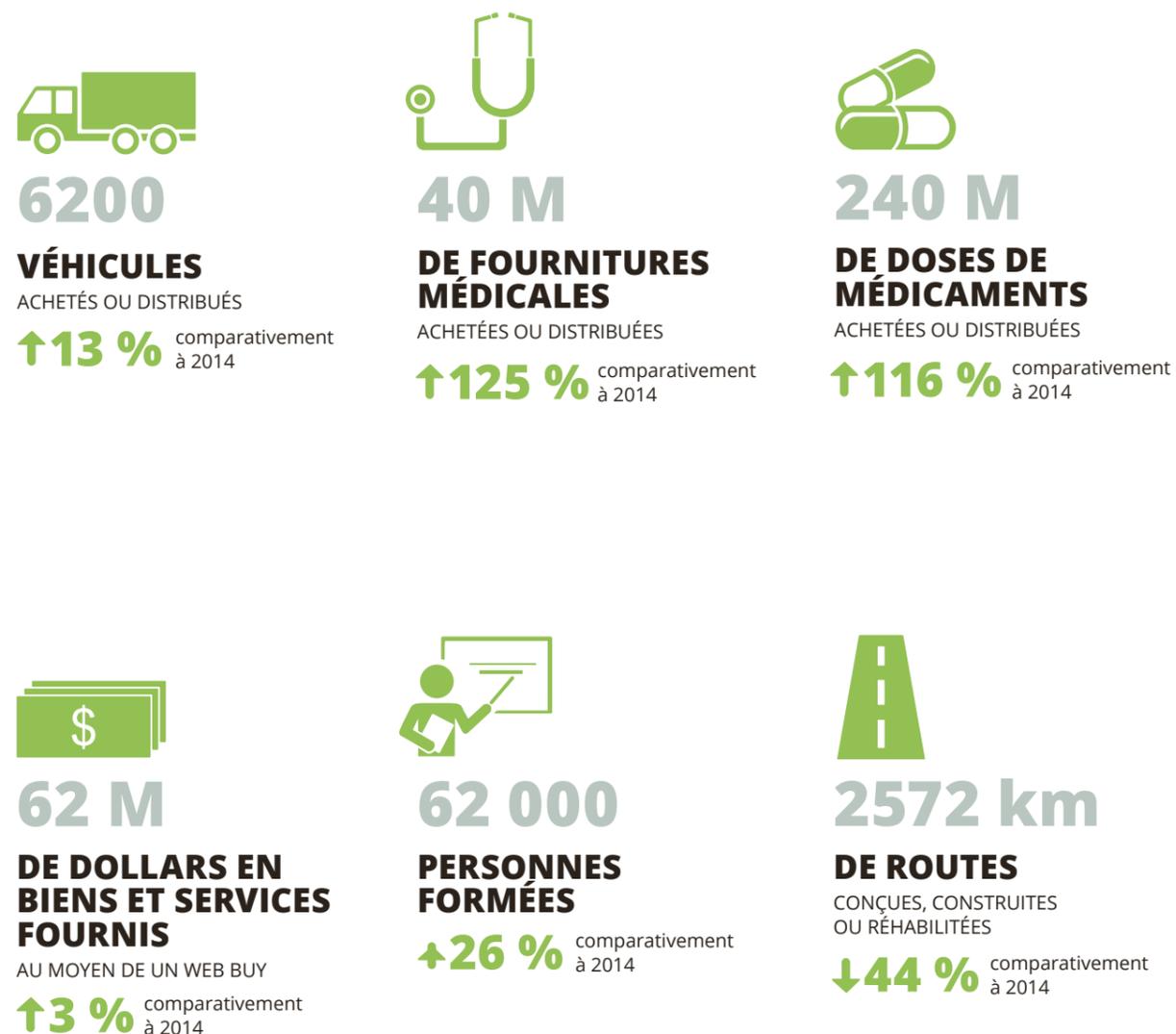




L'UNOPS  
ENSEMBLE  
**LE MONDE**

# LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2015

Les chiffres ci-dessous représentent les principaux résultats opérationnels obtenus par l'UNOPS en 2015 pour le compte de ses partenaires.



# LE TRAVAIL DE L'UNOPS SUR LE TERRAIN

L'UNOPS s'attaque de front à des défis majeurs afin de remplir ses promesses. L'organisation construit des écoles, des hôpitaux et des routes de grande qualité dans des endroits touchés par des catastrophes naturelles ou des conflits ainsi que dans des pays à économie en transition. Dans le cadre de ces projets, l'UNOPS travaille en étroite collaboration avec ses partenaires et les communautés afin de garantir une prise de décision efficace et des résultats positifs pour la société.

## DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POSITIVES



L'UNOPS contribue à la viabilité économique en collaborant avec les gouvernements nationaux afin de favoriser une gestion et des stratégies d'investissement efficaces, en améliorant les moyens de subsistance grâce à la création d'emplois locaux et de sources de revenus, en améliorant l'accès aux marchés grâce au recours à des fournisseurs locaux, et en tenant compte, dans la mesure du possible, du coût total de possession.

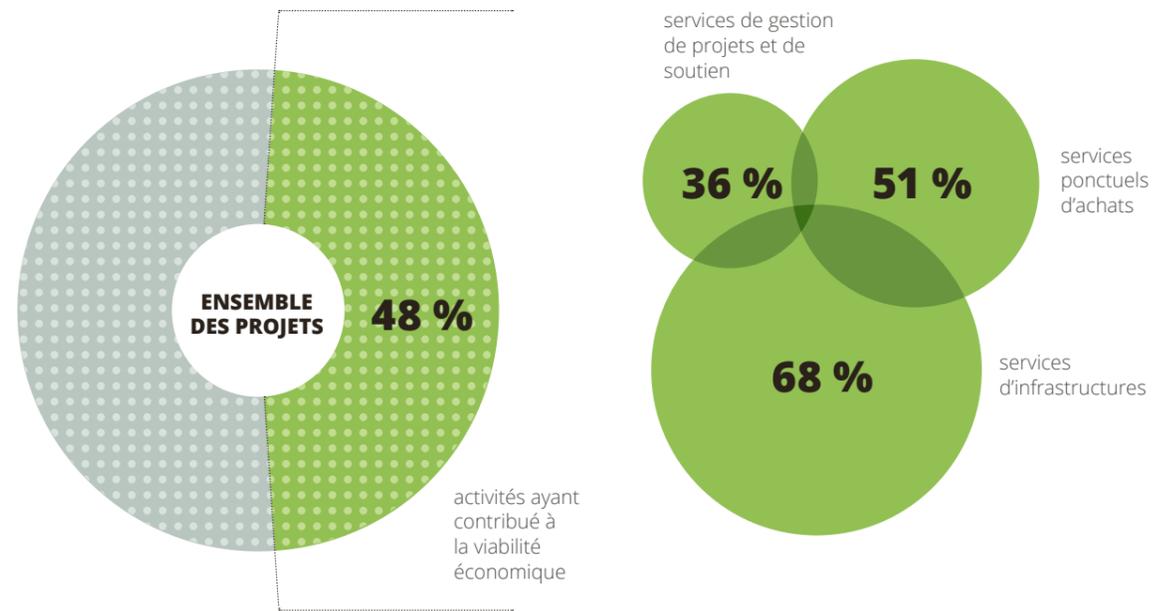
- En 2015, les chefs de projets de l'UNOPS ont évalué divers
- aspects liés aux capacités
  - nationales et à la durabilité dans
  - le cadre de plus de 1000 projets.

Un agriculteur d'un milieu rural au Myanmar met en pratique les techniques qu'il a apprises dans le cadre d'une formation du Fonds d'affectation spéciale pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

Photo : UNOPS/Jacquetta Hayes



## Les projets qui, en 2015, ont contribué à la viabilité économique



L'un des paramètres dont l'UNOPS tient compte dans l'évaluation des résultats de ses projets est la réduction des besoins en entretien. En 2015, 30 pour cent des projets d'infrastructures de l'UNOPS sont parvenus à réduire ces besoins. À titre d'exemple, dans le cadre du soutien que l'UNOPS fournit au gouvernement du Brésil pour la construction d'hôpitaux, la conception de bâtiments dans certaines localités a préconisé une plus grande utilisation de rampes d'accès et d'escaliers afin de limiter le recours aux ascenseurs et d'ainsi réduire les frais d'entretien pour toute la durée de vie des installations.

Toutefois, l'activité qui contribue le plus fréquemment à la viabilité économique est la création d'emplois pour les populations locales, qui a fait partie de 29 pour cent de tous les projets de l'UNOPS. En 2015, la proportion du personnel de direction recruté localement (c'est-à-dire des ressortissants du pays concerné) dans les principaux lieux d'affectation de l'UNOPS était de 15 pour cent. Ce résultat est insuffisant, et l'organisation va s'efforcer d'améliorer cet aspect en 2016.

## LA JUSTICE ET L'INCLUSION SOCIALES



L'UNOPS contribue à la durabilité sociale en faisant preuve de respect et de toute la diligence requise envers les droits humains internationaux et cherche, dans la mesure du possible, à favoriser la participation des communautés locales. À cet effet, l'UNOPS porte une attention particulière à la protection des plus vulnérables en favorisant la sécurité alimentaire ainsi qu'en facilitant l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie et à des services de santé,

d'éducation, de justice et de sécurité. L'organisation fournit également des services en matière de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, en plus d'intégrer l'égalité hommes-femmes à ses activités.

En 2015, 58 pour cent des projets de l'UNOPS ont mis en œuvre une ou plusieurs activités contribuant à la durabilité sociale, soit 52 pour cent des services de gestion de projets et de soutien, 56 pour cent des services d'infrastructures, et 70 pour cent des services ponctuels d'achats.

Trente-huit pour cent des projets ont bénéficié de la participation des communautés locales. En Afghanistan, par exemple, un projet financé par le Japon visant la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires pour des personnes rapatriées et des communautés hôtes a effectué des consultations formelles auprès de 13 dirigeants communautaires afin de soutenir des initiatives sur des questions telles que les permis d'utilisation des terres, le recrutement de travailleurs locaux ainsi que l'achat de matériaux de construction locaux.

Les résultats d'environ 27 pour cent des projets d'infrastructures ont permis de renforcer la résistance aux changements climatiques. À titre d'exemple, en Somalie, un projet financé par le gouvernement italien portant sur la réhabilitation de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Bossaso a mis en place des systèmes de drainage afin d'empêcher toute inondation de la piste, permettant ainsi l'utilisation ininterrompue de l'aéroport au cours de la saison des pluies.

L'UNOPS continue de renforcer le suivi et l'évaluation de ses efforts pour intégrer des aspects favorisant l'inclusion sociale à ses activités.

### AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ZONES RURALES

Une étude indépendante a démontré que le Projet d'amélioration de l'accès aux zones rurales, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) et mis en œuvre par l'UNOPS dans le nord de l'Afghanistan, a eu des effets positifs sur la santé, l'éducation et la situation économique des communautés de la région.

Les conclusions de cette étude révèlent que 45 pour cent des filles de la région du projet sont inscrites à l'école, comparativement à un taux de 35 pour cent de filles dans les communautés hors projet, et que, de manière générale, la fréquentation scolaire y a augmenté. L'accès à des services de santé est également meilleur, notamment à des soins médicaux préventifs comme des services prénataux et de nutrition maternelle et infantile, et le transport pour se rendre au centre de santé le plus près coûte trois fois moins cher qu'auparavant dans la région.

En plus de considérer les installations plus accessibles, les répondants estiment que les déplacements pour s'y rendre sont plus sûrs, donc plus faciles à effectuer pour les femmes et les filles. Dans la région du projet, 48 pour cent des participants ont estimé que les femmes pouvaient maintenant voyager sans être accompagnées d'un homme, en comparaison à 39 pour cent des individus du groupe témoin.

G4-S01  
NGO4



Des femmes afghanes fabriquent des produits laitiers qu'elles vendent sur les marchés locaux.  
Photo : UNOPS/Elise Beacom

## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES



Dans le respect de ses valeurs fondamentales, notamment le renforcement des capacités, l'UNOPS s'efforce de développer les compétences au sein des communautés. En 2015, l'UNOPS a aidé ses partenaires à renforcer les capacités locales en soutenant la formation de plus de 62 000 personnes, notamment dans les domaines de la santé, de la gestion de projets et de l'assainissement.

L'UNOPS estime que la participation des communautés locales est essentielle à la réussite de chacune des étapes des projets que l'organisation met en œuvre. Près de 55 pour cent des projets soutenus par l'UNOPS en 2015 ont mis en œuvre une ou plusieurs activités contribuant au renforcement des capacités nationales. Au cours de la même période, de telles activités ont également fait partie de 57 pour cent des services de gestion de projets et de soutien, de 65 pour cent des

services d'infrastructures et de 46 pour cent des services ponctuels d'achats.

Plus particulièrement, 33 pour cent de tous les projets ont intégré des activités de formation en milieu de travail au cours de leur mise en œuvre. Des programmes de certification officielle ont été mis en place dans le cadre de 28 pour cent des projets en 2015, et de telles certifications ont été obtenues dans le cadre de 15 pour cent des projets au cours de l'année.

À Sri Lanka, par exemple, l'UNOPS s'est associé à l'Organisation internationale du Travail qui, en partenariat avec l'Union européenne, favorise l'amélioration des compétences des travailleurs en offrant des formations professionnelles à l'échelle nationale. Avec l'appui de l'autorité nationale responsable des programmes d'apprentissage et de formation industrielle, l'approche commune vise à permettre la certification de travailleurs du secteur de la construction par la reconnaissance de leurs acquis.

Des membres du personnel de l'UNOPS forment des employés des autorités locales de Batticaloa, à Sri Lanka, à la gestion d'un nouveau système de gestion des déchets.  
Photo : UNOPS/Simonetta Siligato



## FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ



Un accès direct à des soins de santé de qualité permet de construire des communautés plus fortes. Partout dans le monde, une grande partie du travail de l'UNOPS vise le développement d'infrastructures de santé.

L'une des principales responsabilités de l'organisation dans ce domaine découle de son rôle de gestionnaire du fonds multidonateurs *Three Millennium Development Goal Fund* au Myanmar.

En outre, au Nicaragua, l'UNOPS a fourni 332 jours de services de conseils techniques en 2015 pour la construction du plus grand hôpital du pays et l'achat de l'équipement médical.

Ce nouvel hôpital de 476 lits propose un large éventail de services pour les habitants du Nicaragua, notamment des soins pédiatriques, des soins intensifs néonataux, des soins obstétricaux et des soins chirurgicaux. L'hôpital est équipé de la première salle d'opération intelligente du pays, qui facilite les consultations médicales avec d'autres hôpitaux nationaux et internationaux au moyen d'un système de vidéoconférence. Des médecins peuvent également diffuser en direct des séances de formation pour des étudiants en médecine, renforçant ainsi la capacité d'enseignement de l'hôpital.

En 2015, l'UNOPS a acheté ou distribué pour

**15 730 032 \$**

DE BIENS ET DE SERVICES EN APPUI À LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME, LA TUBERCULOSE ET LE VIH/SIDA AINSI QU'EN FAVEUR DE LA SANTÉ MATERNELLE, NÉONATALE ET INFANTILE.

**17 500 000**

COMPRIMÉS POUR LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE MULTIRÉSISTANTE



**1 682 352**

PRÉSERVATIFS



**1 142 418 \$**

EN FOURNITURES MÉDICALES AFIN DE SOUTENIR LE DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE PAR RADIOGRAPHIE



**584 700**

TESTS DE DIAGNOSTIC



**4590**

PIÈCES D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL



## AMÉLIORER LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ À LA SUITE DE CONFLITS



Les engins explosifs empêchent des enfants d'aller à l'école et des agriculteurs de travailler la terre, en plus d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. Chaque année, ces engins tuent ou blessent des milliers de personnes partout dans le monde. Malheureusement, dans la plupart des pays en situation d'après-conflit, ces menaces font partie intégrante du quotidien.

Dans ce contexte, le Centre de l'UNOPS pour la paix et la sécurité aide ses partenaires à mettre en œuvre et à gérer des projets dans certains des environnements les

plus complexes et les plus difficiles au monde. En 2015, l'UNOPS a soutenu des activités humanitaires, de lutte antimines, de stabilisation et de gestion d'engins explosifs, en plus de participer au renforcement des capacités d'intervenants nationaux et de missions des Nations Unies ainsi qu'aux activités de gestion de munitions et d'armes du SLAM et d'autres partenaires dans 17 pays et territoires.

En 2015, l'UNOPS a soutenu le SLAM dans la réalisation de diverses activités, notamment :



La mise en œuvre de 17 programmes



La sensibilisation aux dangers de plus de 2 639 000 personnes exposées à des engins explosifs



480 000 femmes  
678 000 filles  
536 000 hommes  
945 000 garçons



Le soutien à 22 000 victimes



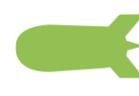
La formation de 3500 travailleurs de la santé, policiers, professeurs et militaires



La destruction de 168 000 restes explosifs de guerre et de 10 000 mines terrestres



Le déminage de 64 km<sup>2</sup> de terres et de 4000 km de routes



La construction de 33 installations d'entreposage d'armes et de munitions



Des membres du personnel de l'UNOPS rencontrent les autorités locales d'Eldoret, au Kenya, afin de leur fournir des conseils en matière de renforcement des capacités.  
Photo : UNOPS/Maria Chus

## UN AVENIR PROMETTEUR



L'UNOPS projette d'améliorer la production de rapports à l'échelle de ses programmes et projets en intégrant les normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance à ses processus de suivi et d'évaluation et en adaptant les objectifs stratégiques de ses bureaux régionaux et nationaux à l'égard de la durabilité aux « critères de pertinence » de l'initiative.

À partir de 2016 et pour les années à venir, le renforcement des capacités dans la gestion des projets d'infrastructures de l'UNOPS se fera davantage au niveau régional ou national, notamment grâce au recrutement de conseillers régionaux en gestion de projets. En chargeant des conseillers régionaux de la supervision de la conception et de la mise en œuvre des projets, l'écart entre le soutien technique requis par les projets et les services fournis depuis le siège de l'UNOPS sera réduit.

Grâce à l'élaboration de nouveaux systèmes d'achats en ligne, à un meilleur soutien en matière de politiques et de formations ainsi qu'au développement de relations étroites avec d'importants fournisseurs, l'UNOPS va continuer à fournir des services d'achats efficaces et responsables. En outre, l'organisation va continuer à améliorer son soutien à ses partenaires en ajoutant à ses services de mise en œuvre des services de conseils

techniques et de gestion, en plus de proposer des modalités d'engagement qui respectent pleinement l'appropriation nationale des projets et contribuent au renforcement des capacités locales.

L'UNOPS va également continuer à promouvoir son programme interne de formation, soutenant le perfectionnement du personnel de ses projets et programmes grâce à des méthodologies de pointe, des outils de gestion des connaissances et l'adoption des meilleures pratiques du milieu. L'objectif de l'organisation est de mettre en place des processus simples et uniformisés afin d'améliorer davantage l'excellence et la durabilité, du développement de ses activités jusqu'à la clôture de chaque projet qu'elle met en œuvre.

Ainsi, dans le cadre d'un projet de reconstruction de logements à Gaza, afin de renforcer la participation des communautés, l'UNOPS explore de nouvelles façons de permettre à la population locale d'exprimer ses besoins et de trouver elle-même des façons d'y répondre. Les leçons apprises vont influencer la façon dont l'organisation va mettre en œuvre d'autres projets à l'avenir afin de placer les communautés au cœur des activités de planification et de mise en œuvre.

## ÉTUDE DE CAS DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LUTTER CONTRE LE VIRUS EBOLA

En 2014 et 2015, la Guinée a lutté contre l'une des plus graves épidémies d'Ebola de son histoire, entraînant plus de 2000 décès. L'épidémie à présent contenue, 41 centres de soins de santé sont réhabilités et rénovés dans tout le pays afin de maintenir la situation sous contrôle.

### 23

ENTREPRISES LOCALES  
FORMÉES ET SUPERVISÉES



### 41

CENTRES DE SOINS DE SANTÉ



Compte tenu de l'urgence de la situation, l'UNOPS a rapidement mis en œuvre ce projet en effectuant des évaluations techniques et financières ainsi que des activités d'achats. Cependant, le début des travaux coïncidait avec la saison des pluies, un important défi que le projet a dû relever.

Les travaux ont débuté par une évaluation de chaque centre. Les infrastructures existantes ont ensuite été remises en état et réhabilitées afin de rendre les centres de santé accessibles et sûrs pour les personnes qui y travaillent. Ce projet a notamment permis de rénover des installations sanitaires, de changer des clôtures entourant les bâtiments et de construire ou de rénover des puits et réservoirs d'eau. Des panneaux solaires et des installations de traitement des déchets, notamment des incinérateurs, vont également être achetés et installés.

Afin de réaliser ces travaux de réhabilitation, l'équipe de l'UNOPS a sélectionné, formé et supervisé 23 entreprises locales, dont cinq gérées par des femmes. Deux séances de formation de trois jours ont également été organisées afin de renforcer les capacités d'environ 50 entreprises de construction locales dans le domaine des achats et de la gestion de contrats.

Les trois premiers centres de santé terminés, ceux de Benty, Farmoriah et Wonkifong, ont été officiellement inaugurés en 2015, et la rénovation ou la réhabilitation des 38 autres centres se terminera au cours de 2016. L'ensemble du projet va ainsi bénéficier à environ un million de personnes.



Une employée d'un centre de traitement du virus Ebola à Nzérékoré, en Guinée.  
Photo : ONU/Martine Perret

## ÉTUDE DE CAS AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DE FAMILLES COLOMBIENNES

Au cours de l'année 2015, l'UNOPS a travaillé à l'amélioration des conditions de logement à Chocó, Bolívar, Atlántico et Magdalena, pour le compte du ministère de la Prospérité sociale du gouvernement de la Colombie.

### 1853

FAMILLES SOUTENUES PAR LE PROJET



### 17

MUNICIPALITÉS



### 370

EMPLOIS DIRECTS



### 2200

EMPLOIS INDIRECTS

Ce projet a permis l'amélioration de logements et d'infrastructures communautaires, la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux questions d'hygiène, de santé et de nutrition, ainsi que la conception, construction ou réhabilitation de 1853 logements dans 17 municipalités. Dans l'ensemble, le projet a profité à 10 992 personnes et a créé 370 emplois directs et 2200 emplois indirects, stimulant l'emploi et favorisant un sentiment d'appartenance au sein des municipalités.

L'amélioration des logements a permis de satisfaire les conditions minimales en matière d'alimentation en eau, d'assainissement, d'espace, d'éclairage et de ventilation. Le projet a également permis d'améliorer le bien-être des personnes âgées, des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes ou qui allaitent et des adolescentes avec des grossesses non désirées.

Le projet a été un succès, et le gouvernement colombien a demandé à l'UNOPS de mettre en œuvre un projet similaire en 2016 au bénéfice de 2500 familles et foyers dans 15 municipalités.

L'amélioration des conditions de logement en Colombie renforce le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté.  
Photo : UNOPS



## ÉTUDE DE CAS LUTTER CONTRE UN PROBLÈME SANITAIRE MONDIAL

Toujours endémique dans de nombreux pays, la tuberculose est la plus importante maladie infectieuse mortelle dans le monde. En 2014, elle a tué environ 1,5 million de personnes, soit plus de 4000 personnes par jour.

### 16

NOUVEAUX ACCORDS AVEC DES DONATEURS



### 1

DOCUMENT SUR LA GOUVERNANCE

### 49

ACCORDS D'ACHATS

### 25

NOUVEAUX CONTRATS DE SERVICES

### 7

RÉUNIONS RÉGIONALES SOUTENUES

### 56

SUBVENTIONS ACCORDÉES OU MODIFIÉES



### 143

SUBVENTIONS VERSÉES

### 205

PROCESSUS DE RECRUTEMENT EFFECTUÉS



En 2015, l'UNOPS a remplacé l'OMS en tant qu'organisme hôte et administrateur du Partenariat Halte à la tuberculose. Ce partenariat lutte contre la propagation de la tuberculose et regroupe plus de 1400 membres dans une centaine de pays, notamment des organisations internationales et techniques, des programmes gouvernementaux, des agences de recherche et de financement, des fondations, des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires et de la société civile ainsi que des organisations du secteur privé.

L'UNOPS soutient les activités du partenariat en lui fournissant des services de ressources humaines, d'achats, de recrutement et d'autres services administratifs. En 2015, en appui aux activités du partenariat, l'UNOPS a conclu ou modifié 16 accords avec des donateurs, élaboré un document sur la gouvernance, conclu ou modifié 49 accords d'achats et 25 contrats de services, soutenu 7 réunions régionales, accordé ou modifié 56 subventions, versé 143 subventions et effectué 205 processus de recrutement.

Des femmes au Myanmar sont sensibilisées à l'importance de prendre soin de leur santé.  
Photo : Three Millenium Development Goal Fund



## ÉTUDE DE CAS AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE AU MYANMAR

L'UNOPS gère certains des fonds de développement les plus importants au Myanmar, notamment le Fonds d'affectation spéciale pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire (LIFT). Le LIFT est un fonds multidonateurs créé en 2009 afin d'améliorer la qualité de vie et les perspectives d'avenir des petits exploitants et agriculteurs non propriétaires des zones rurales du Myanmar.

### > 2 000 000

DE PERSONNES ONT VU LEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AUGMENTER DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE



### 680 000

PERSONNES ONT VU LES REVENUS DE LEUR FOYER AUGMENTER



### 880 000

PERSONNES ONT DAVANTAGE DE BIENS



Le programme vise à réduire le nombre de personnes au Myanmar vivant dans la pauvreté et la faim ainsi qu'à favoriser la transformation économique inclusive des zones rurales du pays.

Grâce aux efforts soutenus du LIFT et de ses partenaires de mise en œuvre, plus de deux millions de personnes ont vu leur sécurité alimentaire augmenter de manière significative, 680 000 personnes ont vu les revenus de leur foyer augmenter, et 880 000 personnes ont davantage de biens, un facteur important de la résilience des foyers. Le taux d'enfants présentant un retard de croissance a également enregistré une importante baisse de trois pour cent, mais davantage d'analyses sont nécessaires afin de mieux comprendre les raisons de cette baisse.

En outre, le programme a permis d'augmenter de manière considérable le recours à des services financiers réglementés ainsi que la production agricole dans le pays. Le LIFT continue à soutenir les femmes, notamment grâce à l'amélioration de la nutrition maternelle, au renforcement des connaissances financières et à un meilleur accès au crédit – 93 pour cent des bénéficiaires de microfinancements du LIFT sont des femmes. En outre, dans le cadre de travail rémunéré, le LIFT insiste pour que les femmes et les hommes touchent un salaire égal.

Un grand nombre de personnes sortent de la pauvreté. Depuis 2013, le nombre de foyers déclarant gagner moins de 50 000 kyats (environ 42 dollars) par mois a diminué de 35 pour cent, et le nombre de foyers gagnant plus de 100 000 kyats (environ 84 dollars) par mois a augmenté de 22 pour cent. Jusqu'à présent, le LIFT a bénéficié à plus de 3,5 millions de personnes, soit près de 7 pour cent de la population du Myanmar, et est actif dans près de la moitié des communes du pays.

Une femme et son enfant vendent des fruits et légumes sur un marché local au Myanmar.  
Photo : UNOPS/Jacquetta Hayes



## ÉTUDE DE CAS SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR LA CRISE SYRIENNE

La situation en Syrie est l'une des crises humanitaires les plus complexes et dynamiques que connaît le monde d'aujourd'hui.

### 31

VÉHICULES ESSENTIELS



### 4

AMBULANCES  
ENTIÈREMENT ÉQUIPÉES



### 2

VÉHICULES D'ÉCLAIRAGE



À la fin de 2015, la République arabe syrienne comptait 6,5 millions de personnes déplacées et 13,5 millions de personnes nécessitant de l'aide humanitaire, alors que 4,5 millions de réfugiés avaient été forcés de quitter le pays. Il s'agit du plus important déplacement de population dans le monde.

En 2015, l'UNOPS a fourni des services en soutien aux populations des pays touchés par la crise syrienne.

#### AMÉLIORER LA SÉCURITÉ EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Afin d'appuyer les efforts de consolidation de la paix en République arabe syrienne, l'UNOPS a fourni un soutien opérationnel à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, contribuant à la réalisation de la mission internationale de l'organisation et à la destruction de 11 des 12 usines déclarées de fabrication d'armes chimiques du pays.

#### CRÉER DES SOURCES DE REVENUS POUR LES RÉFUGIÉS

La crise syrienne est actuellement à sa sixième année, et la Jordanie continue d'accueillir un nombre sans précédent de réfugiés. À la fin de 2015, le pays comptait plus de 600 000 réfugiés enregistrés, dont 16 pour cent résidant dans des camps. L'UNOPS soutient l'UNICEF en fournissant un soutien opérationnel à des activités éducatives dans le camp de réfugiés de Za'atari, le camp de réfugiés d'Azraq, le camp émirati-jordanien, le camp de réfugiés de Cyber City ainsi que le camp de réfugiés du parc Roi Abdullah.



Un dirigeant communautaire et résident du camp de réfugiés d'Azraq, en Jordanie.  
Photo : Magnum Photos pour l'UNOPS/Newsha Tavakolian

Dans le cadre de son soutien aux activités de l'UNICEF, l'UNOPS a facilité des initiatives de travail rémunéré pour les réfugiés syriens des camps de Za'atari et d'Azraq qui ont généré 650 sources de revenus.

#### ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉFUGIÉS

L'UNOPS aide à améliorer la sécurité d'environ 20 000 réfugiés syriens résidant dans le camp d'Azraq. Pour le compte du gouvernement du Japon et en étroite collaboration avec la direction du gouvernement jordanien chargée des réfugiés syriens, l'UNOPS a livré 31 véhicules essentiels afin d'améliorer la sécurité des réfugiés et des communautés hôtes.

En outre, quatre nouvelles ambulances entièrement équipées et deux véhicules d'éclairage ont été donnés au gouvernement jordanien par le gouvernement du Japon et livrés au camp de réfugiés d'Azraq en 2015. Ces véhicules vont davantage soutenir l'intervention humanitaire d'urgence dans le pays.

## ÉTUDE DE CAS SOUTENIR LES PERSONNES DÉPLACÉES EN IRAK

En raison de l'escalade de la violence et de la constante insécurité en Irak, plus de 10 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire, et le pays compte 3,2 millions de personnes déplacées.

### 300

LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE



### 120 000

KITS DE CHARGEMENT DE TÉLÉPHONES PORTABLES



### 15 000

APPELS REÇUS



#### ÉCLAIRER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES DÉPLACÉES

Grâce au financement du Fonds humanitaire saoudien pour l'Irak, l'UNOPS a aidé plus de 165 000 résidents de 19 camps à avoir accès à des sources de lumière et d'électricité, notamment en installant des lampadaires à énergie solaire. Des systèmes photovoltaïques ont été installés sur des cliniques pour femmes, des écoles primaires et secondaires, des centres de santé ainsi qu'un centre d'enregistrement, garantissant ainsi un accès fiable à l'électricité, à l'éclairage et à la climatisation. Ces systèmes favorisent également la sécurité dans les camps et permettent d'en réduire les frais d'exploitation. En collaboration avec des organisations de la société civile, l'UNOPS a également distribué des lampes et kits de chargement de téléphones portables à énergie solaire à plus de 120 000 familles en Irak.

#### AMÉLIORER LES SERVICES HUMANITAIRES

Le Centre de renseignements pour les personnes déplacées en Irak est un service d'assistance téléphonique gratuit à toutes les personnes affectées par les conflits. Le centre fournit des renseignements sur les services humanitaires, notamment les points de distribution de nourriture, les services médicaux offerts ainsi que les types d'abris disponibles, en plus de permettre de recueillir les commentaires de familles déplacées sur les services fournis par les organisations humanitaires. Le centre a commencé ses activités en juillet 2015 et a depuis reçu plus de 15 000 appels. Il a été mis en place et est géré par l'UNOPS pour le compte de l'équipe de pays pour l'action humanitaire en Irak, grâce au financement du HCR, du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de l'OMS, du Fonds humanitaire commun pour l'Irak et du Bureau de la coordonnatrice résidente et coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Irak.

Des enfants marchent dans le camp de personnes déplacées d'Harsham, situé dans le gouvernorat d'Erbil, dans la région du Kurdistan d'Irak.  
Photo : Magnum Photos pour l'UNOPS/Newsha Tavakolian



## ÉTUDE DE CAS EN ATTENDANT LA PAIX AU SOUDAN DU SUD

Plus de six millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire au Soudan du Sud qui, au mois d'avril 2016, comptait 1,69 million de personnes déplacées ainsi que des dizaines de milliers de réfugiés soudanais fuyant les conflits qui persistent dans le nord du Soudan du Sud.

PLUS DE  
**30 000**  
RÉFUGIÉS ACCUEILLIS



**125**  
KM DE NOUVELLES ROUTES



L'UNOPS collabore avec les autorités nationales dans la région depuis 2005, construisant des écoles, des cliniques de santé et des routes. Le pays nécessite davantage d'infrastructures, notamment des routes, des ports, des écoles et des hôpitaux, mais peu de mesures peuvent être prises tant que le processus de paix est paralysé.

En 2015, l'UNOPS a notamment construit la principale voie d'accès ainsi que des routes à l'intérieur et autour du camp d'Ajuong Thok, qui accueille plus de 30 000 réfugiés venus du Soudan. Grâce au financement du HCR et du Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence, les nouvelles routes facilitent l'accès aux réfugiés et améliorent la sécurité, l'accès aux marchés et aux services de santé ainsi que le taux d'inscription dans les écoles.

Pour le compte du Fonds humanitaire commun pour le Soudan du Sud, l'UNOPS a conçu et réhabilité la piste d'atterrissage de Rubkona, dans l'État de l'Unité. La réhabilitation et le prolongement de cette piste, principal point d'accès à plus de 100 000 personnes déplacées, était le projet d'infrastructures prioritaire de la cellule d'appui logistique au Soudan du Sud, dirigée par le Programme alimentaire mondial. En facilitant l'accès à la région, particulièrement au cours de la saison des pluies, le projet a contribué à réduire les coûts et améliorer l'efficacité des opérations de secours et d'acheminement d'articles humanitaires essentiels.

Une femme et son enfant attendent de recevoir des soins dans un centre de santé du Soudan du Sud.  
Photo : UNOPS/John Rae



# LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le plus important impact environnemental des activités de l'UNOPS est engendré par les projets d'infrastructures mis en œuvre par l'organisation. Les effets de ces activités devenant chaque jour plus complexes, l'UNOPS doit intégrer encore davantage d'aspects favorisant la résilience à l'ensemble de ses projets et programmes dans le domaine des infrastructures. L'UNOPS est déterminé à évaluer l'incidence environnementale de ses activités afin de toujours améliorer ses services et de rendre compte de ses avancées dans ce domaine.

La viabilité environnementale et l'adaptation aux changements climatiques sont une priorité pour l'UNOPS. L'organisation s'efforce de continuellement améliorer le suivi et l'évaluation des effets de ses projets sur l'environnement, tant aux étapes de planification qu'au cours de leur mise en œuvre.

Puisque les services de l'UNOPS dans le domaine des infrastructures sont ceux qui ont le plus d'effets sur l'environnement, l'UNOPS s'est doté en 2013 d'une politique de gestion de l'environnement pour ses projets d'infrastructures, puis d'un système rigoureux de gestion environnementale afin de mesurer l'impact de ses activités d'infrastructures et d'adopter des mesures d'atténuation et de réduction de ses effets sur l'environnement. Les systèmes de gestion environnementale de six des bureaux de l'UNOPS (Afghanistan, Danemark, État de Palestine, Guatemala,

Kosovo et Sri Lanka) sont certifiés ISO 14001, et l'organisation espère obtenir bientôt cette même certification pour sept autres de ses bureaux.

L'UNOPS estime qu'il est important de comprendre et de contrôler les effets de tous les types de projets sur l'environnement. L'organisation évalue actuellement l'impact environnemental de ses projets d'infrastructures, mais elle ne le fait pas encore dans le cadre de ses projets dans d'autres domaines. Bien que les projets d'infrastructures soient ceux qui sont plus susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, uniquement 33 pour cent des projets mis en œuvre en 2015 ont adopté des mesures pour atténuer leurs effets sur l'environnement. Dans l'ensemble, le nombre de projets qui ont adopté des mesures de réduction de leur impact environnemental a chuté de 10 pour cent. Ce résultat est insuffisant, et l'organisation va s'efforcer d'améliorer cet aspect en 2016.

Deux garçons observent le camp de réfugiés de Kawergosk, situé dans le gouvernorat d'Erbil, dans la région du Kurdistan d'Irak.  
Photo : Magnum Photos pour l'UNOPS/Newsha Tavakolian



## MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'UNOPS



### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans le cadre de l'objectif de neutralité climatique des Nations Unies, l'UNOPS intègre de plus en plus des mesures de réduction des émissions de carbone à ses activités. Afin de rendre compte de leur efficacité,

l'UNOPS mesure son empreinte carbone sur une base annuelle, publie ses résultats et s'efforce de réduire ses émissions. L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre de l'UNOPS inclut celles provenant de l'utilisation de véhicules, de générateurs, de systèmes de chauffage et de



### Source des émissions de l'UNOPS en 2015

- GROUPE 1**
- 21,8 % véhicules
- 17,4 % combustion de carburant sur les sites des projets
- 0,9 % fluides frigorigènes
- 1,4 % CFC/HCFC\*
- GROUPE 2**
- 9,8 % électricité
- 0,3 % achat de chaleur/vapeur
- GROUPE 3**
- 43,5 % transports aériens
- 3,7 % frais de voyage remboursables
- 1,3 % transports publics

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	POURCENTAGE DU TOTAL DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE				
	2015	2014	2013	2012	2011
Véhicules	21,8	22,4	24,9	25,8	22,7
Combustion de carburant sur les sites des projets	17,4	22,9	32,5	27,6	23,2
Fluides frigorigènes	0,9	1,0	1,3	2,6	4,7
CFC/HCFC*	1,4	1,5	2,4	0,8	0,8
Électricité	9,8	13,4	11,4	13,6	12,1
Achat de chaleur/vapeur	0,3	0,3	0,9	0,4	0,0
Transports aériens	43,5	34,3	22,7	18,7	25,6
Frais de voyage remboursables	3,7	3,2	2,5	9,5	10,0
Transports publics	1,3	1,0	1,2	1,0	0,9
	TONNES D'ÉQUIVALENT EN DIOXYDE DE CARBONE (T ÉQ. CO <sub>2</sub> )				
<b>Total des émissions de gaz à effet de serre</b>	<b>16 752,2</b>	<b>14 630,1</b>	<b>14 383,1</b>	<b>14 515,7</b>	<b>13 818,5</b>

\* chlorofluorocarbure/hydrochlorofluorocarbure

climatisation, d'électricité, de services de transport pour son personnel ainsi que celles des déplacements officiels, qu'il s'agisse d'émissions directes ou indirectes.

L'UNOPS gère avec une attention particulière les émissions de carbone de ses installations et de ses activités. Chaque année, l'organisation procède à l'inventaire mondial de ses émissions, couvrant plus de 60 bureaux. Cet inventaire, effectué conformément à la méthode préconisée par le Protocole des gaz à effet de serre, tient compte des émissions provenant des installations de l'UNOPS ainsi que des déplacements officiels. Le plus récent plan de gestion de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre présente le processus détaillé du calcul des émissions et est disponible sur le [site Internet de l'UNOPS](#).

Le PNUÉ rassemble et publie ces résultats dans un rapport annuel intitulé « [Vers une Organisation des Nations Unies climatiquement neutre](#) », qui présente les profils des émissions de toutes les agences de l'ONU.

Le transport de la main-d'œuvre de l'UNOPS compte pour une grande partie de ses émissions de gaz à effet de serre. En 2015, 70 pour cent des émissions de l'organisation étaient liées aux transports, notamment 3646,7 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (t éq. CO<sub>2</sub>) liées aux véhicules, 7279,4 t éq. CO<sub>2</sub> liées aux transports aériens, 613,5 t éq. CO<sub>2</sub> liées aux frais de voyage remboursables et 210,5 t éq. CO<sub>2</sub> liées aux transports publics.

Actuellement, l'impact environnemental lié au transport du personnel de l'UNOPS n'est pas atténué. Toutefois, des initiatives sont élaborées afin de remédier à cette situation.

Depuis 2013, l'UNOPS a réduit sa consommation d'énergie de 27 pour cent. En 2015, l'UNOPS a consommé 16 172 157 kilowattheures (kWh) ou 58 220 gigajoules d'énergie directe provenant de trois sources : l'électricité, la vapeur/chaleur et la combustion de carburant sur les sites des projets.



## LES DÉFIS

### MESURER L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNOPS

Mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> de l'UNOPS est la première étape d'un important processus vers la neutralité climatique. Réduire et compenser les émissions de carbone est essentiel pour réaliser l'objectif de l'organisation de parvenir à la neutralité climatique.

L'UNOPS contrôle son empreinte carbone au moyen de l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2010, et contrôle ses émissions depuis 2009. L'organisation compense également ses émissions par l'achat d'unités de réduction certifiée.

L'UNOPS n'a jamais fixé d'objectif concernant la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, mais l'organisation a commencé à soutenir ses bureaux de pays afin de mettre en œuvre des initiatives en fonction du profil des émissions de chaque bureau. L'UNOPS encourage ses bureaux qui adoptent un plan de gestion de l'environnement à y inclure au moins une initiative de réduction des émissions tenant compte du contexte local.

À titre d'exemple, en Afghanistan, le bureau de l'UNOPS s'est doté d'un système de vidéoconférence qui a permis de réduire les déplacements officiels. Le personnel a également amélioré l'efficacité énergétique du bureau en améliorant l'installation électrique du bâtiment, en adoptant des solutions d'éclairage DEL et en synchronisant les générateurs. Ces initiatives ont entraîné des économies en carburant de 12 pour cent en 2014 et de 14,4 pour cent en 2015.

**L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Soixante-deux pour cent des bureaux de l'UNOPS ont rendu compte de leur gestion des déchets pour l'année 2015. Toutefois, les données des rapports de ces bureaux comportent d'importantes lacunes puisqu'elles ne rendent pas compte de toutes les méthodes d'élimination des déchets utilisées. Selon ces rapports, le poids total des déchets traités en 2015 est de 1 186 332 kg. Ce total comprend 57 182 kg de déchets recyclés, 637 kg de déchets compostés, 26 938 kg de déchets incinérés, 1 028 697 kg de déchets acheminés à des sites d'enfouissement et 39 230 kg d'autres types de déchets. L'UNOPS a réutilisé 20 793 kg de déchets (notamment pour la production d'énergie), et pour les 12 855 kg de déchets restants, il est incertain de quelle manière ils ont été éliminés.

**1 186 332 kg**

-  57 182 kg
-  637 kg
-  26 938 kg
-  1 028 697 kg
- autres** 39 230 kg

**LA CONSOMMATION EN EAU**

Quatre-vingt-neuf pour cent des bureaux de l'UNOPS ont rendu compte de leur consommation en eau pour l'année 2015. Selon les données recueillies, l'UNOPS a consommé 135 400 m<sup>3</sup> d'eau au cours de l'année, provenant de diverses sources. Ce total comprend 864 m<sup>3</sup> d'eaux de surface (zones humides, rivières, lacs et océans), 40 316 m<sup>3</sup> d'eaux souterraines, 414 m<sup>3</sup> d'eaux de pluie et 92 966 m<sup>3</sup> provenant de réservoirs municipaux et autres installations d'alimentation en eau. Pour les 840 m<sup>3</sup> restants, la source d'alimentation demeure inconnue.

**135 400 m<sup>3</sup>**

-  864 m<sup>3</sup>
-  40 316 m<sup>3</sup>
-  414 m<sup>3</sup>
-  92 966 m<sup>3</sup>
-  840 m<sup>3</sup>

**Sources d'alimentation en eau de l'UNOPS en 2015**

-  **68,7 %** réservoirs municipaux et autres installations d'alimentation en eau
-  **29,8 %** eaux souterraines
-  **0,6 %** eaux de surface
-  **0,6 %** source inconnue
-  **0,3 %** eaux de pluie
-  **0,0 %** eaux usées



**LA BIODIVERSITÉ**

Dans le cadre de projets locaux et régionaux, l'UNOPS travaille également à la protection de la biodiversité. Ces projets portent notamment sur la gestion de zones protégées telles que le bassin du fleuve Congo et l'écosystème forestier de la Haute Guinée ; sur la conservation de la biodiversité en milieu agricole et piscicole, par exemple grâce à la protection des stocks de poissons dans plusieurs grands écosystèmes marins d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe ; et sur la protection d'espèces de bétail endémique dans quatre régions d'Afrique de l'Ouest.

En outre, dans le cadre d'un projet d'appui au désarmement, à la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants au Mali, l'UNOPS a appliqué le principe de précaution et s'est assuré que l'emplacement pour la construction d'un centre de santé était choisi de façon à protéger les écosystèmes fragiles et les zones humides. De plus, l'UNOPS soutient le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial depuis sa création en 1992. Ce programme accorde des subventions à des organisations

communautaires et non gouvernementales dans des pays en voie de développement afin de les aider à lutter contre les changements climatiques, à conserver la biodiversité, à protéger les eaux internationales, à réduire les effets des polluants et à prévenir la dégradation des sols.

**PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE**

La sécheresse, la pression démographique et des activités humaines telles que la déforestation et l'agriculture constituent des menaces pour de nombreuses espèces de bétail en Afrique de l'Ouest. Grâce au financement du Fonds pour l'environnement mondial et de la Banque africaine de développement, le PNUD a mis en œuvre un projet s'étalant sur huit ans visant à renforcer les caractéristiques génétiques de trois espèces de bétail (chèvres naines d'Afrique de l'Ouest, moutons Djallonké et bovins N'dama), tout en augmentant leur productivité et en préservant leur habitat naturel. L'UNOPS a aidé des communautés locales à élaborer une approche durable et intégrée de la gestion du bétail afin de préserver le bien-être de ces espèces et de réduire l'insécurité alimentaire. Ce projet a bénéficié à près de 2,5 millions d'habitants de la Gambie, de la Guinée, du Mali et du Sénégal.

L'UNOPS renforce les capacités de gestion environnementale de sociétés minières d'Argentine.  
Photo : UNOPS



## LA RÉSISTANCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



En décembre 2015, 195 pays ont adopté le tout premier accord mondial juridiquement contraignant sur le climat lors de la Conférence de Paris sur les changements climatiques. Cet accord et son plan d'action visent à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et à aider la communauté internationale à éviter les effets dangereux des changements climatiques.

L'UNOPS est dans une situation idéale pour avoir une compréhension concrète de l'interrelation entre les changements climatiques, les variabilités du climat et le développement. Pour le compte de ses partenaires, l'UNOPS aide à mettre en œuvre des solutions de développement et d'adaptation qui sont résilientes et conformes aux priorités et objectifs nationaux.



**RICARDO VARGAS**

Directeur du groupe des infrastructures et de la gestion de projets



Les changements climatiques présentent un défi sans précédent pour la communauté du développement. À l'UNOPS, nous voulons que notre approche en matière de climat soit exemplaire. L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation font partie intégrante de nos pratiques en matière de gestion de projets et d'infrastructures. Nous devons cela aux communautés que nous aidons.

Dans le cadre de ses projets, l'UNOPS est en mesure d'améliorer l'efficacité des ressources, de réduire l'utilisation d'électricité et d'eau ainsi que de remplacer, dans la mesure du possible et en fonction du contexte local, les ressources non renouvelables par des ressources durables, renouvelables et à faible impact sur l'environnement. Une attention particulière est accordée à la synergie entre l'adaptation et les mesures d'atténuation afin d'obtenir des infrastructures à faibles émissions de carbone et résistantes aux changements climatiques.

L'UNOPS offre déjà son soutien dans le cadre de problèmes environnementaux transfrontaliers exigeant une action internationale coordonnée. Par exemple, l'UNOPS met en œuvre un portefeuille de projets dans le domaine des ressources en eau et des changements climatiques, aidant un large éventail de partenaires à respecter leurs engagements par rapport aux objectifs énoncés dans le Programme 2030.

### ANTICIPER, ABSORBER, REFORMULER

En novembre 2015, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a lancé une nouvelle initiative – Anticiper, Absorber, Reformuler (A2R) – afin de renforcer la résistance aux changements climatiques dans les pays les plus vulnérables du monde. Cette initiative interagence va aider à répondre aux besoins de près de 634 millions de personnes habitant dans des régions côtières à risque ou dans des régions vulnérables à la sécheresse ou aux inondations.

Dans le but d'améliorer les infrastructures physiques et naturelles, l'UNOPS va progressivement mettre en place son modèle de résilience dans 30 pays d'ici 2020, et l'initiative A2R aide à positionner l'UNOPS en tant que chef de file mondial en matière de résilience.

### PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le personnel de l'UNOPS compte des spécialistes travaillant à améliorer l'efficacité des achats et favorisant l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, comme le montre un projet récemment achevé aux Maldives.

En 2015, en partenariat avec le gouvernement des Maldives et le PNUD, l'UNOPS a construit des systèmes intégrés de gestion des ressources en eau sur trois îles de l'archipel afin d'atténuer les effets des changements climatiques. Cette initiative allie la collecte des eaux de pluie, le dessalement de l'eau de mer et l'utilisation de l'énergie solaire, réduisant ainsi les coûts et les besoins en carburant.

Les systèmes renforcent la résilience des communautés et fournissent un accès permanent à l'eau potable à plus de 8000 habitants.



La cérémonie d'inauguration des travaux de construction du système d'approvisionnement en eau de l'île d'Hinnavaru.  
Photo : UNOPS/Aminath Nawal

## LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES



La construction d'infrastructures est un engagement à long terme pour lequel il est très difficile de faire marche arrière. Par conséquent, les décisions prises dans le domaine des infrastructures ont d'importantes répercussions sur l'environnement, la durabilité, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience des communautés.

Dans les pays à économie émergente, les investissements majeurs en infrastructures vont façonner le paysage du développement pour de nombreuses années à venir. Les pays les moins avancés souffrent d'un grand manque d'infrastructures, notamment afin d'offrir un accès à des services de base tels que l'énergie, l'eau et l'assainissement. Le manque d'infrastructures routières entrave également le commerce et la croissance économique. Il est primordial que les gouvernements, surtout dans des contextes incertains, aient accès à de nouvelles méthodes pour évaluer la performance et les effets à long terme des projets et politiques en matière d'infrastructures et de services.

Les gouvernements doivent planifier, concevoir et construire des infrastructures résilientes qui peuvent résister à des chocs et contraintes, se remettre de

leurs effets et s'y adapter. Jusqu'à présent, la majorité des activités de préparation aux catastrophes, surtout dans les pays en développement, sont mises en œuvre de façon rétroactive. Par conséquent, l'adaptation aux effets des changements climatiques requiert une planification et une approche proactive afin de connaître les risques et de garantir une capacité de résilience adéquate et abordable.

Pour relever les défis actuels et à venir, les gouvernements doivent exploiter au mieux leurs infrastructures actuelles et utiliser de manière efficace leurs ressources financières limitées, en plus de diversifier leurs sources et modes de financement, notamment avec la participation du secteur privé. Pour y parvenir, le choix de projets stratégiques dont la pertinence est démontrée sera essentiel.

Fort de ses connaissances, de son expérience et de ses partenariats, l'UNOPS est en bonne position pour aider des gouvernements à adopter des méthodes de planification, de prise de décision et de mise en œuvre de projets qui sont viables, éprouvées et transparentes.

Afin de soutenir la mise en œuvre des programmes de développement de gouvernements, l'UNOPS a élaboré un modèle de développement d'infrastructures éprouvé. Ce modèle fournit des meilleures pratiques, des systèmes et des outils afin d'aider les gouvernements à aligner leurs objectifs dans le domaine des infrastructures avec des programmes et cadres d'action internationaux comme les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Par exemple, dans le cadre de son partenariat avec le consortium de recherche en infrastructures de l'Université d'Oxford, l'UNOPS propose aux gouvernements un outil de modélisation de leurs réseaux nationaux d'infrastructures qui permet d'analyser l'incidence et les bénéfices à long terme des stratégies d'investissement dans les infrastructures, en plus de dégager les vulnérabilités et de quantifier les risques. Cet outil est actuellement mis en place dans l'État de Palestine.

En outre, l'UNOPS a lancé en 2015 son modèle de résilience, un outil conçu pour aider les pays à intégrer la résilience aux activités de planification dans plusieurs secteurs liés aux infrastructures matérielles et immatérielles. Ce modèle de résilience a été adopté

par le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et le gouvernement de Curaçao, et place l'UNOPS au centre du programme de résilience et des activités de l'ONU dans ces deux pays.

En 2015, l'UNOPS a également été nommé coprésident du Programme international de relèvement, un réseau d'agences de l'ONU, de gouvernements et d'institutions financières qui fournissent des conseils stratégiques en matière de relèvement à la suite de catastrophes naturelles. Ce programme joue un rôle central dans l'identification de lacunes et de contraintes ainsi que dans l'élaboration d'outils permettant aux pays de se relever tout en améliorant leur résistance aux phénomènes naturels dangereux.

Le comité directeur du programme est chargé de superviser les activités de son secrétariat et de lui fournir une orientation stratégique. Ce secrétariat est composé de représentants de 17 organisations, notamment le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale. Le Programme international de relèvement est également essentiel à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, le plan mondial de réduction des risques de catastrophe, et à la mise en œuvre du nouveau Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

Des travailleurs de la construction sur un chantier en Haïti.  
Photo : UNOPS



## LES DÉFIS

### SE PRÉPARER À UN AVENIR MARQUÉ PAR LES PHÉNOMÈNES NATURELS DANGEREUX

L'UNOPS rencontre plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de ses politiques de réduction des risques de catastrophes naturelles et de ses activités de renforcement de la résilience.

Souvent, il n'est pas aisé d'obtenir l'engagement politique et financier des gouvernements et des responsables politiques. Bien que la réduction des risques de catastrophe soit souvent considérée comme importante, d'autres priorités, notamment la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le bien-être des communautés demeurent souvent prioritaires et exigent davantage d'attention et de financement.

Une autre difficulté fréquente est le manque de coordination entre les différentes parties prenantes ainsi que les approches sectorielles de réduction des risques de catastrophe, trop souvent mises en œuvre de manière isolée. Le partage insuffisant d'information contribue également à un manque de coordination dans la planification des activités en matière de résilience.

Afin de mieux construire les infrastructures physiques, de protéger les infrastructures naturelles et d'assurer une approche coordonnée de la résilience, l'UNOPS a annoncé en 2015 le lancement d'un outil de planification détaillé – son modèle de résilience – afin d'aider les gouvernements à intégrer la résilience dans les activités de planification de nombreux secteurs et à favoriser la collaboration en vue de relever des défis communs.

À cet effet, l'UNOPS met en œuvre un projet pilote en Afghanistan et élabore un cadre stratégique basé sur son modèle de résilience pour le compte du ministère des Affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes.

L'UNOPS va ainsi tirer des leçons de ce projet, qui vont ensuite servir à l'ensemble de ses opérations.



**STEFAN KOHLER**

Ingénieur principal du groupe des infrastructures et de la gestion de projets



Il a toujours été judicieux de renforcer la capacité de nos infrastructures sociales et physiques à résister aux chocs et contraintes. C'est un investissement qui s'avère d'autant plus essentiel au regard de l'avenir qui nous attend.

### UN AVENIR PROMETTEUR



La résilience est au cœur du programme de développement, et cet aspect va occuper une place de plus en plus importante dans les normes et processus de mise en œuvre de l'UNOPS. L'organisation va élaborer et mettre à l'essai des cadres, outils et méthodologies de renforcement de la résilience afin de garantir la cohérence des activités et du soutien de l'UNOPS dans ce domaine.

L'UNOPS produit actuellement des rapports d'analyse environnementale et, le cas échéant, d'examen de l'impact environnemental de ses projets d'infrastructures. À l'avenir, l'UNOPS planifie de rendre compte de ces deux aspects dans le cadre de tous ses projets ainsi que d'élaborer une politique environnementale applicable à l'ensemble de l'organisation.

L'UNOPS va également poursuivre ses efforts pour renforcer les pratiques d'achats responsables dans ses principaux domaines d'activité. L'organisation va notamment accorder davantage d'importance à la protection de l'environnement dans le cadre de ses activités et va favoriser l'intégration d'une approche similaire à l'ensemble de sa chaîne de valeur.

## VOTRE OPINION EST IMPORTANTE POUR NOUS !

Si vous avez des questions, commentaires ou suggestions concernant cette publication, veuillez écrire à l'adresse :

 UNOPS  
Programme de rapports de performance  
PO Box 2695 • Marmorvej 51  
2100 Copenhague • Danemark

 Vous pouvez également envoyer un message à l'adresse :  
[sustainability@unops.org](mailto:sustainability@unops.org)

## ACTUALITÉS EN LIGNE



[www.unops.org](http://www.unops.org)

## POUR NE RIEN RATER

 [/unops.org](https://www.facebook.com/unops.org)

 [/company/unops](https://www.linkedin.com/company/unops)

 [/unops](https://twitter.com/unops)

## L'ÉQUIPE DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Programme de rapports de performance**  
Rodel Urmatan  
Qingqing Han

**Rédactrice en chef**  
Cheryl Haines

**Intégrité des données**  
Qingqing Han  
Cillian O'Cathail

**Supervision de la conception graphique**  
Sharmin Afsana Shuchi

**Rédacteurs**  
Cheryl Haines  
Lisa Hickman

Kelsey Lefebvre  
Cillian O'Cathail  
Terra Robinson

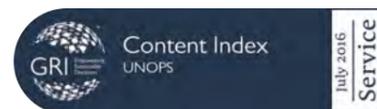
**Conception graphique et mise en page**  
Hana Valihorova  
Missing Element, Prague

**Consultante**  
Helena Barton  
Deloitte

**Coordonnatrice de la traduction**  
Alba Liñeira Otero

**Traduction**  
Antoine-Olivier Raymond  
Andréanne Labbé  
Maité Guillard

L'UNOPS est membre de la communauté GOLD et soutient la mission de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance qui, grâce à ses normes de production de rapports de développement durable et à son vaste réseau de partenaires, vise à faciliter la prise de décisions en faveur d'un monde et d'une économie plus durables.



## LA RAISON D'ÊTRE DE L'UNOPS

**En juin 2016, l'UNOPS a adopté un nouvel énoncé de sa « raison d'être » :**

- L'UNOPS améliore la qualité de vie des communautés et aide les pays à parvenir à un développement durable.
- Les activités de l'UNOPS combinent le respect des valeurs et des principes des Nations Unies avec l'innovation, la détermination, la rapidité et l'efficacité d'une organisation autofinancée.
- L'UNOPS répond aux normes internationales les plus exigeantes, tout en les adaptant au contexte local. Par ses actions, l'organisation contribue à relever les grands défis du 21<sup>e</sup> siècle.
- L'UNOPS propose des solutions pratiques pour aider ses partenaires à sauver des vies, protéger les populations, assurer le respect des droits humains et bâtir un monde meilleur.
- L'UNOPS désire s'établir en tant que chef de file des efforts pour mettre à profit les investissements du secteur privé afin d'apporter des changements sociaux et environnementaux et de répondre aux immenses besoins du développement durable.
- L'UNOPS est déterminé à lutter contre les inégalités et à élargir le champ des possibles pour les plus vulnérables. Ainsi, l'UNOPS œuvre souvent dans des contextes parmi les plus difficiles au monde afin de poser les bases permettant aux communautés de fonctionner et aux personnes de vivre dans le respect et la dignité.
- La qualité est au cœur des activités de l'UNOPS et du travail des membres de son personnel.
- L'UNOPS gagne la confiance de ses partenaires en tenant compte de leurs exigences et valeurs ainsi qu'en respectant sa promesse de toujours agir dans l'intérêt des personnes démunies.

## LA VISION ET LA MISSION DE L'UNOPS

**Afin de communiquer clairement sa raison d'être, l'UNOPS a modifié l'énoncé de sa vision et de sa mission :**

**LA VISION** de l'UNOPS consiste en un monde où tous peuvent vivre pleinement grâce à des infrastructures durables, résilientes et adaptées aux besoins ainsi qu'à l'utilisation transparente des ressources publiques en matière d'achats et de gestion de projets.

**LA MISSION** de l'UNOPS consiste à améliorer la qualité de vie des communautés et à aider les pays à parvenir à un développement durable.



Imprimé par Phoenix Design Aid A/S, une société ne produisant pas de CO2, certifiée dans les domaines de la qualité (ISO 9001), de l'environnement (ISO 14001) et du CRS (DS 49001) et fournisseur de produits certifiés FSC™. Document imprimé sur papier écologique sans chlorure et avec encres d'origine végétale.

Ce support imprimé est recyclable.



